



**Benghebrit se dit «intransigeante»**

### Le recrutement direct des contractuels est impossible

Tout en reconnaissant que la proposition portant valorisation de l'expérience professionnelle des enseignants contractuels était «acceptable sur le principe», et est actuellement en discussion avec la Fonction publique, Benghebrit est catégorique sur leur intégration directe. Le «recrutement direct des contractuels est impossible. La loi est claire et ne le permet pas», a-t-elle dit.

Page 2

Commune de Belkhir à Guelma

### Deux noyés repêchés d'une mare d'eau

Page 24

Il a reçu les patrons de grandes entreprises américaines

## Sellal parle business à Washington

Le séjour du Premier ministre aux Etats-Unis aura été très fructueux en matière de coopération économique, en ce sens qu'il ouvre des perspectives prometteuses dans plusieurs secteurs économiques-clés entre l'Algérie et le pays de l'Oncle Sam.

Page 3



Selon la présidente du CRA

### Les migrants africains ne seront pas expulsés

Page 4



Il a fini par rejoindre la capitale Tripoli

### Large soutien au gouvernement libyen

Le nouveau gouvernement libyen contesté par une partie du Parlement a finalement «rejoint» Tripoli où il tente de s'imposer. Une dizaine de villes ont annoncé leur soutien, l'Algérie s'en félicite alors que l'Union européenne a annoncé des sanctions contre des responsables hostiles à ce gouvernement.

Page 4



Par Amine Bensafi

La chaîne satellitaire qatarie, qui passait il y a peu pour le leader de l'information dans le Monde arabe est dans une situation aussi inédite qu'imprévue : une première vague de licenciements a été annoncée ces jours-ci, en attendant d'autres d'ici la fin de l'année.

Revirement politique et coupes budgétaires

### Al Jazeera, le début de la fin ?

Il ne faut même plus se demander dans quelles conditions la chaîne d'informations panarabe va fêter son 20<sup>e</sup> anniversaire en novembre prochain... Cette chaîne qui avait commencé ses premiers pas dans de petites baraques avec un petit nombre de journalistes, de présentateurs et de techniciens qui ont, grâce à l'héritage et la formation chez la BBC de plusieurs d'entre eux, réussi à imposer un modèle qui a fait des émules partout dans le Monde arabe, y compris en Algérie, et même surtout en Algérie. Ce média lourd, vite devenu un empire international avec des implantations en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique du Nord, cumulait quelque 46 millions de téléspectateurs quotidiennement selon les relevés téléométriques du monde arabe qui lui accordaient une très grande influence sur la rue arabe

il y a quelques années encore. Les guerres du Golfe l'ont vite imposé face à la CNN, mais aussi les scoops sur les enregistrements audio du chef d'Al Qaeda, Oussama Ben Laden, puis l'assise d'une suprématie sans conteste lors de la guerre du Liban en 2006 et la guerre contre Ghaza en 2008. Mais beaucoup d'acquis ont été perdus durant le «printemps arabe», quand une majorité de l'opinion arabe a compris qu'il n'y avait de «printemps» que le nom et c'est alors que les Arabes ont continué à regarder encore Al Jazeera, mais sans l'écouter vraiment.

Selon le journal arabophone basé à Londres, Al Rai Al Youm, la chaîne ne cumulerait plus que 6 millions de téléspectateurs au quotidien, alors que celle-ci avancerait le chiffre de 27 millions.

Page 5



Benghebrit se dit «intransigeante»

# Le recrutement direct des contractuels est impossible

**Tout en reconnaissant que la proposition portant valorisation de l'expérience professionnelle des enseignants contractuels était «acceptable sur le principe», et est actuellement en discussion avec la Fonction publique, Benghebrit est catégorique sur leur intégration directe. Le «recrutement direct des contractuels est impossible. La loi est claire et ne le permet pas», a-t-elle dit.**



Par Louiza Ait Ramdane

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, appelle les contractuels à faire prévaloir la raison et de s'inscrire au prochain concours. Benghebrit réaffirme que le «recrutement direct des contractuels est impossible, car, soutient-elle, la loi est claire et ne le permet pas». Son argument : les contractuels auront plus de chance de réussir le concours en raison de leurs compétences et leur expérience sur le terrain, faisant allusion au nombre de points relatifs à l'expérience professionnelle qui seront cumulés aux résultats des examens écrit et oral. Une proposition que la ministre défend auprès de la Fonction publique, dont les résultats seront connus demain. La ministre de l'Education attend une «réponse de la

part de la Fonction publique sur les modalités de mettre en oeuvre cette proposition sur le terrain», ajoute-t-elle. Pour la première responsable de l'éducation, sa décision ne sort pas des dispositions et réglementation de la Fonction publique. Les «négociations avec la direction de la Fonction publique sur la valorisation de l'expérience professionnelle des enseignants contractuels se poursuivent et les résultats seront connus dimanche prochain», précise la ministre dans une déclaration à la presse en marge de sa rencontre avec les directeurs de l'Education au niveau national, soulignant que la proposition était «acceptable» sur le principe. Les contractuels, qui se disent déterminés à aller jusqu'au bout, ne cessent d'accroître leurs menaces dont le recours à une grève de la faim. Mais avant de procéder

à cette action, les protestataires ont entamé, dimanche dernier, une marche de Béjaïa vers Alger pour exiger une intégration directe sans passer par le concours. Les contractuels qui tentaient d'organiser, la semaine dernière un rassemblement devant la Présidence ont été empêchés par les forces de l'ordre. Par ailleurs, la ministre de l'Education nationale appelle les directeurs de l'Education à travers le territoire national à assurer la réussite du concours de recrutement des enseignants, les examens de fin d'année et la prochaine rentrée scolaire, affirmant qu'elle sera «intransigeante» avec tout responsable qui faillira à sa mission. «Aucune excuse ne peut justifier qu'un responsable faille à sa mission ou refuse d'assurer une gestion de proximité ou d'écouter les doléances», appelant les

directeurs de l'Education à mobiliser l'encadrement humain et les moyens techniques nécessaires afin de prendre en charge les préoccupations qui leur sont soumises», a-t-elle ajouté, soulignant que la gestion au niveau local fait «l'objet de beaucoup de critiques». La ministre cite, entre autres défaillances, celles relatives à la situation des enseignants contractuels «qui n'ont pas encore perçu leurs salaires ou qui l'ont perçu sans primes», estimant que «ces défaillances au niveau local sont à même de saper tous les efforts consentis au niveau central». Intervenant sur les relations dans le recrutement, elle précise que le recrutement «ne peut se faire sur la base de relations ou tout autre considération», affirmant que le «critère de compétence et de mérite est le seul à même de consacrer la crédibilité de l'Ecole algérienne».

«Je serai entièrement à votre écoute, mais j'exigerai des comptes», a-t-elle martelé.

Revenant aux examens du Bac, la ministre de l'Education nationale qui répondait à une question sur les difficultés rencontrées par certains candidats au Bac pour obtenir la carte d'identité biométrique, estime que «ce problème se posait dans certaines wilayas et, plus précisément dans certaines communes». La ministre de l'Education oeuvre en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour «régler ce problème», a-t-elle rassuré.

L. A. R.

## Pour une meilleure orientation des nouveaux bacheliers Vers la limitation de la fiche de vœux à cinq choix

Le ministre de l'Enseignement supérieure et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar, a annoncé, jeudi à Alger, que son secteur envisageait de prendre une série de mesures devant faciliter l'orientation des étudiants, notamment la limitation de la fiche de vœux à cinq choix au lieu de dix actuellement lors de la prochaine rentrée universitaire (2016-2017).

Intervenant lors de la clôture des journées d'information sur l'accès aux établissements de l'enseignement supérieur, M. Hadjar a indiqué que le ministère compte prendre une série de mesures dont la définition préalable de la moyenne d'admission aux universités, notamment les grandes écoles. Ainsi, le nouveau bachelier pourrait choisir la spécialité qui convient à sa moyenne, ce qui permettra de consacrer le principe de limitation de la fiche de vœux à cinq choix au lieu de 10. Ces mesures permettront également d'éviter les procédures de changement de spécialité, d'une part, et de régler le problème des recours, d'autre part, et réaliser ainsi l'objectif du ministère quant à la réduction des étapes d'inscription.

R. N.

## Union générale des commerçants et artisans algériens Création d'une mutuelle sociale

La création de la première mutuelle sociale au profit des commerçants et artisans algériens pour une prise en charge de la couverture sociale (soins et retraite complémentaire) de ces derniers a été annoncée jeudi à Alger.

Les affiliés à cette mutuelle initiée par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) bénéficieront d'indemnités complémentaires à celles versées par les caisses des assurances sociales, d'une retraite complémentaire ainsi que d'autres avantages (centres de santé et de loisirs, aides financières dans le domaine du logement), a indiqué le président du conseil national des mutuelles sociales, Chaouki Acheuk Youcef. Selon l'interlocuteur la mutuelle devra améliorer le niveau de ses prestations à mesure que le nombre des affiliés grandisse et que la valeur de leur cotisation augmente. M. Acheuk a estimé dans ce contexte que la création de cette mutuelle traduit une prise de conscience et une culture professionnelle chez les commerçants, les artisans et les travailleurs non salariés. Il a appelé, dans ce cadre, à l'intensification des efforts, notamment au niveau local pour sensibiliser les concernés à l'importance de l'adhésion à ce mécanisme.

Pour sa part, le secrétaire général de l'Union, Salah Souilah, a affirmé que la mutuelle bénéficiera de l'adhésion de 1,5 million de commerçants et de plus de 600 000 artisans, précisant que la valeur des cotisations et les modalités d'affiliation seront mises au point après la finalisation des mesures administratives nécessaires.

R. N.

Le gouvernement prépare des propositions pour régler le problème

# Près de 500 000 habitations sans actes de propriété

Par Nacera Bechar

Le gouvernement annonce la présentation de propositions afin de régulariser les biens immobiliers, objet de cession par l'Etat, sachant que selon des statistiques, près de 500 000 habitations sans acte de propriété ont été recensées au niveau national.

Dans une réponse écrite à une question du membre du Conseil de la nation, Mohamed Zebiri, lue en son nom par le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué que les groupes de travail sectoriels chargés de solutionner le problème du foncier devant faire l'objet d'encadrement, sont sur le point de parachever leurs propositions. Cette finalisation permettra, selon lui, de régulariser les dossiers en suspens

relatifs aux biens immobiliers, objets de cession par l'Etat, dont les propriétaires ne disposent toujours pas d'actes de propriété.

Pour rappel, ces groupes sectoriels ont été créés dans le cadre de la Commission nationale d'orientation chargée de la mise en oeuvre du plan national de simplification et d'amélioration des mesures administratives mise en place il y a une année. Ils présenteront leurs propositions à ladite Commission qui les soumettra à son tour au gouvernement pour examen selon le Premier ministre.

Le membre du Conseil de la nation, M. Zebiri a évoqué les habitations sans acte de propriété dont le nombre dépasse les 35 000 à Alger et près de 500 000 au niveau national. Il a estimé que plusieurs citoyens n'ont pas donné suite aux demandes de conformité

des habitations et d'achèvement des constructions, car «ne disposant pas d'actes de propriété des terres sur lesquelles ils ont construit leurs habitations, désormais obligatoires dans les dossiers de demande de crédits auprès des banques», explique-t-il. A cet effet, Sellal a souligné que le gouvernement était soucieux de trouver les solutions idoines à la prise en charge de cette préoccupation de manière à permettre aux intéressés de régulariser leurs situations sur le plan légal.

Il est à noter que cette situation ne date pas d'aujourd'hui, mais elle est en suspens depuis un quart de siècle. Elle est due au fait que l'opération de cession des terrains au profit des citoyens, initiée depuis 1974 en vertu de l'ordonnance N°26-74 du 20 avril 1974 portant constitution de réserves

foncières pour les communes «n'a pas eu lieu à l'époque». Selon Sellal, la régularisation de la situation sur le plan légal de ces parcelles de terrains devait être effectuée par les communes territorialement compétentes, à travers «l'intégration des terrains relevant des biens de l'Etat dans leurs réserves foncières par voie d'acquisition, avant de leur cession à nouveau au profit des bénéficiaires directs parmi les citoyens». Les autorités publiques ont décidé de prendre de nouvelles mesures administratives pour régulariser cette situation à travers les dispositions de la loi 90-25 de novembre 1990 portant orientation foncière, dont l'article 86 porte sur les modalités de prise en charge des cas précités résultant de ce système.

Sellal a expliqué que les dispo-

sitions de l'instruction interministérielle n°001 datée de 1993 portent sur la nécessité d'assainir les cas concernés après examen et approbation des comités de daïras et approbation des comités de daïras installés à cet effet pour le transfert de la propriété des terrains de l'Etat au profit de la commune sur décision du wali territorialement compétent. En vertu de l'instruction du 25 octobre 2015, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a instruit les walis de la nécessité de dynamiser les comités de daïras et de poursuivre l'étude des dossiers en trouvant les solutions adéquates à chaque cas pour que tous les dossiers soient régularisés. Toutefois, le Premier ministre a affirmé que le travail de ces comités a montré plusieurs cas distincts d'où la nécessité d'un traitement de dossiers au cas par cas.

N. B.

# Il a reçu les patrons de grandes entreprises américaines Sellal parle business à Washington

**Le séjour du Premier ministre aux Etats-Unis aura été très fructueux en matière de coopération économique, en ce sens qu'il ouvre des perspectives prometteuses dans plusieurs secteurs économiques-clés entre l'Algérie et le pays de l'Oncle Sam.**



Par M. Ait Chabane

**A**bdelmalek Sellal s'est entretenu avec les responsables de très grandes firmes américaines, à l'instar d'Anadarko, Halliburton, General Electric et Varian Medical, avec à la clé des projets d'investissements très importants en Algérie, notamment dans les secteurs de l'énergie, l'industrie pharmaceutique et l'agriculture. Il s'agit de renforcer davantage le partenariat entre l'Algérie et ces entreprises américaines déjà assez présentes dans le pays, et ce dans l'optique d'augmenter la production, assurer la sécurité énergétique et garantir le financement des projets de développement hors hydrocarbures. Le Premier ministre a eu des entretiens avec les patrons

d'Anadarko et d'Halliburton, dans l'ordre, Al Walker et Jeff Miller. Ces deux groupes qui détiennent déjà des parts de marché assez importantes en Algérie après plusieurs années de présence, notamment le développement des champs pétroliers du sud du pays, sont appelés de ce fait à se déployer davantage dans le secteur énergétique. Abdelmalek Sellal a également reçu le vice-président de General Electric (GE), John Rice, avec lequel il s'est entretenu sur les perspectives de son partenariat avec Sonatrach et Sonelgaz. Pour rappel, GE qui a remporté, en 2013, un contrat de plus de 2 milliards de dollars pour fournir des équipements pour la génération électrique pour six nouvelles centrales à cycles combinés, développe également un projet d'investissement de 200

millions de dollars pour la construction d'un complexe industriel de production de turbines. Par ailleurs, Sellal a rencontré le P-DG de Varian Medical Systems, Dow Wilson, leader mondial des traitements et des logiciels de radio-oncologie (traitement du cancer). Outre l'accord de partenariat stratégique signé avec le ministère de la Santé, en 2014, dans le domaine de la radiothérapie, ce grand groupe américain, à travers sa filiale, Cialfarm a également signé, le 24 mars dernier, avec le groupe algérien privé Etrhb de Ali Haddad, un contrat pour la réalisation d'un centre algéro-américain de radiothérapie à Sidi Abdallah (Alger), dans le cadre de l'accompagnement du Plan national de lutte contre le cancer 2015-2019. Le secteur de l'agriculture n'est pas en reste de

cette dynamique de partenariat algéro-américain, puisque le Premier ministre s'est également entretenu avec le P-DG de Blumberg Grain, Philip Blumberg, leader mondial dans le domaine de la sécurité alimentaire. Le patron de ce groupe qui s'est déplacé en février dernier en Algérie, négocie avec le gouvernement algérien le projet de construction d'une unité de production de silos et d'un centre de commande dans la gestion des denrées alimentaires. Enfin, Abdelmalek Sellal a eu des entretiens avec la vice-présidente de la Banque mondiale, Mme. Sri Mulyani Indrawati, avec laquelle il a évoqué les différentes réformes économiques initiées par l'Algérie et l'amélioration notable du climat des affaires dans le pays.

M. A. C.

Selon la présidente du CRA

## Les migrants africains ne seront pas expulsés

Par Rachid Chihab

**L**a présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saida Benhabyles, met fin à la polémique sur le sort des migrants africains en Algérie suscitée par des médias au lendemain des affrontements violents qui ont opposé ces derniers à des habitants de la ville de Béchar. Dans une déclaration officielle, citée jeudi par l'APS, elle a affirmé que «le rapatriement des réfugiés étrangers d'Algérie est exclu tant que la stabilité n'est pas rétablie dans leur pays». Concernant la prise en charge de ces migrants, elle a fait savoir que le Croissant-Rouge algérien «consent des efforts colossaux» pour apporter une aide humanitaire aux réfugiés, a indiqué Mme Benhabyles en marge d'une rencontre entre le CRA et l'organisation arabe du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge consacrée à l'«Action humanitaire à la lumière des défis mondiaux», soulignant que «leur rapatriement

est exclu à l'heure actuelle tant que la situation sécuritaire dans leur pays reste précaire». Par ailleurs, elle a rappelé que l'opération de rapatriement des ressortissants nigériens est intervenue à la demande du gouvernement nigérien à son homologue algérien, précisant à ce propos que «comme il était question d'une action humanitaire, celle-ci a été confiée au Croissant-Rouge qui l'a prise en charge», selon elle, «conformément aux critères mondialement en vigueur comme en témoignent les observateurs et selon les critères algériens fondés sur le respect de la dignité de l'homme». En chiffres, elle a indiqué que 8 000 ressortissants nigériens en majorité des enfants sans accompagnateurs ont été rapatriés. Concernant les solutions possibles à ce phénomène, elle a fait remarquer qu'elle plaide pour une «vision stratégique à long terme qui consiste à trouver les moyens susceptibles d'aider cette catégorie à se stabiliser dans leur pays lors du finan-

cement de microprojets». D'autre part, Mme Benhabyles a annoncé que l'opération de sensibilisation menée par le CRA avec des partenaires occidentaux avait trouvé écho à travers un financement suisse de 500 francs suisses destinés aux microprojets au profit des Nigériens rapatriés d'Algérie et ce, à travers l'Organisation internationale pour les migrations.

Cette sensibilisation a permis pour la première fois de consacrer un montant de 200 000 dollars par la Fédération internationale du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge pour aider les réfugiés sahraouis, a-t-elle ajouté, estimant que la visite du président de l'Organisation arabe du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge, le Dr. Salah Hamed al Sahabani s'inscrivait dans le cadre des efforts visant à renforcer les moyens» pour prendre en charge les préoccupations humanitaires de ceux qui fuient la mort en raison des guerres».

R. C.

## Algérie-Egypte Bedoui reçu au Caire par al-Sissi

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a été reçu jeudi au Caire par le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi.

Lors de l'audience à laquelle étaient présents l'ambassadeur d'Algérie au Caire et son délégué permanent auprès de la Ligue des Etats arabes, Nadir Larbaoui et le ministre égyptien de l'Intérieur, Magdy Abdelghaffar, les deux parties «ont souligné la solidité des relations fraternelles historiques liant les deux pays et les deux peuples».

A cette occasion, les deux parties ont exprimé «leur volonté de développer la coopération bilatérale dans tous les domaines, notamment sur le plan sécuritaire à la lumière des défis communs auxquels font face les pays de la région et les crises que traverse le Monde arabe».

La rencontre a porté également sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Le président égyptien a affirmé à cette occasion la volonté de son pays «de renforcer ses relations avec l'Algérie sur tous les niveaux, notamment dans le domaine sécuritaire à la lumière de la situation prévalant dans la région notamment la crise libyenne qui constitue une menace directe pour la sécurité des pays voisins».

Il a insisté, dans ce sens, sur la nécessité «de conjuguer les efforts pour le rétablissement de la stabilité dans ce pays et garantir le consensus interlibyen concernant le gouvernement d'union nationale».

M. Bedoui a transmis par la même occasion au président égyptien les salutations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Pour sa part, le président al-Sissi a chargé le ministre de l'Intérieur de transmettre ses salutations au Président Bouteflika.

R. N.

APN

## Le calendrier des travaux pour la période à venir arrêté

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a arrêté, lors d'une réunion jeudi dernier sous la présidence de M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée, le calendrier des travaux pour la période à venir dans le cadre de l'adaptation du système juridique concerné par la dernière révision constitutionnelle, indique un communiqué de la chambre basse.

Les travaux de l'APN reprendront jeudi prochain par une séance plénière consacrée aux questions orales et se poursuivront mardi 12 avril par la présentation et le débat du projet de Code pénal et mercredi (13 avril) par le débat du projet de loi relatif à l'utilisation des empreintes génétiques dans les procédures judiciaires et l'identification des personnes, précise la même source.

La séance de mardi 19 avril sera consacrée à la validation de la qualité de membre de deux députés suppléants et au vote des projets de loi relatifs à la normalisation et à l'utilisation des empreintes génétiques.

Le bureau a, en outre, examiné les amendements proposés au projet de loi relatif à la normalisation et soumis ceux répondant aux conditions juridiques à la commission ad hoc.

Il a également examiné les questions déposées à son niveau (au nombre de 45 dont 10 orales et 35 écrites) avant de décider de soumettre au gouvernement celles répondant aux conditions de forme.

R. N.



Il a fini par rejoindre la capitale Tripoli

## Large soutien au gouvernement libyen

**Le nouveau gouvernement libyen contesté par une partie du Parlement a finalement «rejoint» Tripoli où il tente de s'imposer. Une dizaine de villes ont annoncé leur soutien, l'Algérie s'en félicite alors que l'Union européenne a annoncé des sanctions contre des responsables hostiles à ce gouvernement.**



Par Sofiane Aït Mohamed

**D**ix villes de l'ouest de la Libye ont annoncé jeudi leur soutien au gouvernement d'union nationale parrainé par l'ONU et qui s'efforce de s'imposer dans un pays où deux autorités rivales se disputent le pouvoir depuis des mois. Les municipalités de 10 villes situées entre Tripoli et la frontière avec la Tunisie appellent tous les Libyens à «soutenir le gouvernement d'union nationale» dans un communiqué publié sur la page Facebook de la municipalité de Sabratha, ville située à 70 km à l'ouest de Tripoli, après une rencontre à Sabratha des responsables des 10 villes signataires. Les principales villes signataires Sabratha, Zawiyah et Zouwara, saluent l'arrivée dans la capitale, mercredi dernier, de son chef Fayez al-Sarraj et de plusieurs membres de son équipe et appellent le gouvernement d'union nationale à «mettre fin immédiatement à tous les conflits armés dans l'ensemble de la Libye». Le

gouvernement d'union est soutenu par l'ONU, par l'Union européenne et par les puissances occidentales qui souhaitent le voir s'imposer et stabiliser la Libye. Pour sa part, l'Algérie qui est favorable à une solution politique à la crise libyenne a salué, hier, l'arrivée à Tripoli du Conseil présidentiel du gouvernement libyen de l'union nationale, estimant que cet aboutissement «ouvrirait la voie à la réconciliation nationale» en Libye. «L'Algérie salue l'arrivée à Tripoli du Conseil présidentiel du gouvernement de l'union nationale et considère que sa prise de fonction dans la capitale libyenne constitue un pas décisif et déterminant dans le processus de mise en place des institutions prévues par l'accord du 17 décembre 2015 et le retour définitif de la paix et de la stabilité de ce pays voisin», a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères dans une déclaration à l'APS. «Cet aboutissement ouvrirait la voie à la réconciliation nationale, fondement de l'unité et de la préservation de l'intégrité territoriale

de ce pays frère», a-t-il souligné. Si l'Algérie se félicite de cette «avancée», l'Union européenne (UE) passe carrément à l'acte en décidant de sanctionner les responsables hostiles au nouveau gouvernement. L'UE a, en effet, adopté hier, des sanctions contre trois responsables libyens en raison de l'hostilité affichée à l'égard du gouvernement d'union nationale. «Le 1<sup>er</sup> avril 2016, le Conseil a ajouté trois noms à la liste des personnes soumises à des mesures restrictives de l'UE contre la Libye», a indiqué le Conseil de l'UE dans un communiqué. Les sanctions de l'UE visent Agila Saleh, le président du Parlement de Tobrouk, Nouri Abou Sahmein, président du Parlement de Tripoli, et Khalifa Al-Ghweil, chef du gouvernement qui siège à Tripoli, pour leur attitude d'«obstruction à la mise en œuvre de l'accord politique libyen du 17 décembre 2015 et à la formation d'un gouvernement d'union nationale en Libye», explique le Conseil de l'UE dans son communiqué. Les sanctions prises contre ces respon-

sables libyens des deux autorités rivales qui se disputent le pouvoir et s'opposent depuis des semaines à l'installation en Libye du gouvernement d'union nationale formé sous l'égide de l'ONU, portent essentiellement sur une interdiction de voyager dans l'UE et un gel des avoirs, avait précisé jeudi une source diplomatique européenne. L'UE s'est dit, en outre, «préoccupée» par la situation en Libye, en particulier par «les actes qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité du pays» et qui peuvent «nuire à la réussite de la transition politique». Ouvertement opposées au gouvernement d'union nationale soutenu par la communauté internationale, notamment l'ONU, les «autorités» libyennes qui contrôlent la capitale Tripoli ont sommé Fayez Al Sarraj de partir dès son arrivée en bateau de Tunis. L'ONU, l'UE, les Etats-Unis, l'Italie et la France ont salué mercredi dernier l'arrivée de Fayez Al Sarraj pour sortir la Libye du chaos et faire face à la montée en puissance du groupe terroriste, Daech. **S. A. M.**

## Lutte contre le terrorisme au Sahel Des experts en quête d'une meilleure efficacité

Les travaux de l'atelier d'experts sur «le rôle de la justice pénale dans la lutte contre le terrorisme» tenu à Alger, ont pris fin jeudi dans la soirée sur une note «positive» ont jugé les participants, et ce dans l'élaboration d'un système juridique complémentaire dans les pays concernés.

Les travaux de cet atelier organisé par les groupes de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (Fgct), sur le renforcement des capacités des pays de la région du Sahel coprésidé par l'Algérie et le Canada, ont été «riches» et «positifs» ont indiqué à l'APS, des sources diplomatiques au terme de deux jours de travaux.

Les lacunes dans les capacités des institutions à établir des cadres juridiques efficaces de lutte contre le terrorisme ont fait l'objet de plusieurs discussions et ateliers de formation avec les pays du Sahel, sous l'égide du Fgct.

L'atelier qui entre dans le cadre des efforts de l'Algérie dans la lutte antiterroriste au Sahel, vise à aider les Etats de la région à mettre efficacement en œuvre les bonnes pratiques et à adopter des lois criminalisant le financement du terrorisme.

Les experts ont souligné, durant cet atelier, l'importance de faire des efforts additionnels afin de parachever l'élaboration de cadres juridiques de base de la lutte contre le terrorisme dans tous les Etats de la région du Sahel.

La réunion a, en outre, comporté des discussions sur les conventions et protocoles internationaux applicables et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, visant à faire un tour d'horizon et une discussion sur les principales infractions pénales.

Cette instance qui a vu la participation de plusieurs experts venus des pays de la région du Sahel, notamment à été une sorte de guide pour les pays de la région dans la détermination de leurs besoins additionnels touchant le cadre juridique et dans l'élaboration de plans d'action en vue de combler les lacunes.

Elle a également porté sur les échanges des meilleures pratiques et sur les enseignements tirés en ce qui concerne la criminalisation des actes préparatoires.

Ces efforts soutiendront également une coopération régionale et internationale efficace à l'égard des cas de terrorisme, en assurant que chaque Etat doit être en mesure de reconnaître les lois pénales des autres Etats de la région, et que par conséquent, les demandes d'entraide juridique et les extraditions gagneront en efficacité.

Après cette réunion initiale, le groupe de travail sur le Sahel et le groupe de travail sur la justice pénale et l'état de droit organiseront une série d'ateliers ayant pour objet d'élaborer des solutions pratiques et efficaces et au besoin d'aider les Etats à rédiger des instruments juridiques pertinents pouvant être adoptés et mis à exécution par chaque Etat de la région.

Outre la participation des pays membres du Fgct et le Conseil de sécurité de l'ONU, l'atelier d'Alger a regroupé des représentants d'une dizaine d'organisations internationales et régionales, dont l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE), la Ligue arabe, l'Organisation de la coopération islamique (OCI), ainsi que des pays de la région du Sahel.

T. H.

Accord d'association Algérie-UE

## La révision vise à «évaluer l'incidence» économique et commerciale

**L**a révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), entré en vigueur il y a dix ans, vise à «évaluer l'incidence» économique et commerciale de cet accord, aussi bien en Algérie, que dans l'espace communautaire, a affirmé la Haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Federica Mogherini.

«Les objectifs de l'évaluation doivent encore être définis par les deux parties, mais il s'agirait d'évaluer l'incidence de l'accord, aussi bien dans l'UE, qu'en Algérie, notamment d'un point de vue économique et commercial», a-t-elle écrit dans sa réponse publiée jeudi dernier, à une question de l'eurodéputée française, Tokia Saïfi, sur les objectifs poursuivis par l'Algérie et l'UE dans la révision de l'accord

d'association. Selon la chef de la diplomatie européenne, «il pourrait être pertinent, aux fins de cette évaluation, de mener des études préalables concernant l'accord d'association et son incidence».

«Des études techniques complémentaires pourraient être réalisées conformément aux termes de référence définis par les deux parties dans le cadre de cet exercice», a-t-elle encore précisé.

La demande de l'Algérie, a-t-elle poursuivi, vise à mener une évaluation commune de l'accord, 10 ans après son entrée en vigueur, soulignant que l'Algérie et l'UE «définiront les modalités et les objectifs de l'exercice commun d'évaluation».

L'Algérie a saisi, il y a quelques mois, la Haute représentante de l'UE pour demander officiellement l'ouverture de discussions sur une

évaluation conjointe objective de la mise en œuvre de l'accord d'association. La demande adressée par l'Algérie à la chef de la diplomatie européenne a été accompagnée d'un argumentaire réalisé par un groupe de travail interministériel expliquant la requête algérienne et ses motivations.

La visite de la chef de la diplomatie européenne en Algérie, en septembre dernier, a été ainsi mise à profit par les responsables algériens pour expliquer et sensibiliser la partie européenne sur l'opportunité et le bien-fondé de cette évaluation commune et sur la légitimité de la position algérienne.

L'ambassadeur de l'UE à Alger, Marek Skolil, a marqué, il y a quelques jours, la disponibilité de l'Union à discuter des propositions de l'Algérie dans le cadre du «processus de réévaluation conjointe

de fonctionnement de l'accord d'association».

Après une première réunion tenue en décembre à Bruxelles, les deux parties se sont donné rendez-vous à Alger en mai, alors qu'un troisième round de négociations est programmé au cours du deuxième semestre de l'année 2016. Dix ans après l'entrée en vigueur de ce nouveau cadre de coopération qui a instauré un dialogue ouvert et une collaboration globale incluant les dimensions politiques, sécuritaires, économiques, commerciales, financières, culturelles et humaines, l'Accord d'association n'a pas pour autant permis d'atteindre les résultats escomptés par la partie algérienne.

Depuis la conclusion de cet accord, la position commerciale de l'UE n'a eu de cesse de se renfor-

cer au détriment de l'économie nationale. En 2010, cette situation a amené le gouvernement algérien à procéder au gel unilatéral des concessions tarifaires accordées à l'UE en vertu de l'Accord d'association.

Après huit rounds de laborieuses négociations, un compromis sur le report de la zone de libre-échange, prévu en 2017 à 2020 a été trouvé.

Selon une étude réalisée par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) sur l'impact de l'accord d'association, les exportations algériennes hors hydrocarbures vers l'UE se sont établies à seulement 12,3 milliards de dollars durant la période allant de 2005 à 2014, contre 195 milliards de dollars d'importations algériennes auprès de cette zone.

R. N.

Revirement politique et coupes budgétaires

# Al Jazeera, le début de la fin ?

La chaîne satellitaire qatarie, qui passait il y a peu pour le leader de l'information dans le Monde arabe est dans une situation aussi inédite qu'imprévue : une première vague de licenciements a été annoncée ces jours-ci, en attendant d'autres d'ici la fin de l'année.



Par Amine Bensafi

Il ne faut même plus se demander dans quelles conditions la chaîne d'informations panarabe va fêter son 20<sup>e</sup> anniversaire en novembre prochain... Cette chaîne qui avait commencé ses premiers pas dans de petites baraques avec un petit nombre de journalistes, de présentateurs et de techniciens qui ont, grâce à l'héritage et la formation chez la BBC de plusieurs d'entre eux, réussi à imposer un modèle qui a fait des émules partout dans le Monde arabe, y compris en Algérie, et même surtout en Algérie. Ce modèle est devenu un empire international avec des implantations en Europe, en Asie, en

Afrique et en Amérique du Nord, cumulait quelque 46 millions de téléspectateurs quotidiennement selon les relevés télémétriques du monde arabe qui lui accordaient une très grande influence sur la rue arabe il y a quelques années encore. Les guerres du Golfe l'ont vite imposé face à la CNN, mais aussi les scoops sur

les enregistrements audio du chef d'Al Qaïda, Oussama Ben Laden, puis l'assise d'une suprématie sans conteste lors de la guerre du Liban en 2006 et la guerre contre Ghaza en 2008. Mais beaucoup d'acquis ont été perdus durant le «printemps arabe», quand une majorité de l'opinion arabe a compris qu'il n'y avait de «printemps» que le nom et c'est alors que les Arabes ont continué à regarder encore Al Jazeera, mais sans l'écouter vraiment. Selon le journal arabo-phoné basé à Londres, *Al Rai Al Youm*, la chaîne ne cumulerait plus que 6 millions de téléspectateurs au quotidien, alors que celle-ci avançait le chiffre de 27 millions. Mais au-delà des chiffres, il est un fait que la renommée de la chaîne

n'est plus la même, son aura non plus. C'est plutôt l'histoire d'une montée aux sommets qui a précédé une descente (vers où ?) dont l'amorce a été l'annonce de licenciements massifs et sur laquelle des analystes et les chercheurs dans le domaine des médias se pencheront encore pendant un certain temps. Selon

les chiffres qui ont circulé jusqu'à l'an dernier, la chaîne Al Jazeera et ses filiales (soit Al Jazeera News, Al Jazeera English, Al Jazeera Moubachir, Al Jazeera Balkans, Al Jazeera Turquie et Al Jazeera Documentaires), réunissaient quelque 5 200 employés entre la centrale de Doha et 80 bureaux à travers le monde. Ce chiffre, selon plusieurs journaux arabophones fiables, serait appelé à être revu à la baisse de moitié, pas moins, et pas seulement pour des raisons financières qui sont dues au recul des recettes budgétaires d'un pays reposant sur ses exportations de gaz naturel. Il y a de fortes chances pour qu'Al Jazeera s'achemine vers une restructuration dictée par une réorganisation administrative au service d'une nouvelle ligne éditoriale. A la fin 2015, des rumeurs avaient déjà circulé sur une première vague de 500 employés à licencier, mais cette décision a été finalement reportée, car on venait d'annoncer en même temps la fermeture d'Al Jazeera USA, dont le siège était à Washington et qui aurait, selon diverses sources, coûté à la chaîne qatarie près d'un milliard de dollars depuis son lancement, il y a deux ans et demie, alors que son audience était en chute libre de près de 20 000 téléspectateurs par jour. Ainsi, près de 700 employés ont été licenciés aux Etats-Unis et obligatoirement indemnisés.

Cette semaine, le dossier des licenciements chez Al Jazeera la maison-mère a été ouvert de nouveau et pas moins de 500 employés dont 300 vivant avec

leurs familles au Qatar, ont été destinataires d'une lettre les remerciant pour leurs services et leur donnant un préavis de deux mois. Certaines sources avancent qu'une majorité des employés concernés font partie de l'administration, avec un faible taux au sein de la news-room, tandis qu'Al Jazeera English ne serait pas encore concernée, mais les mêmes sources n'excluent pas une seconde vague de licenciements d'ici à la fin de l'année, incluant des vedettes parmi les présentateurs et les journalistes, qui représenteraient quelque part un boulet financier, car ce sont eux les plus gros salaires avec leur package d'avantages compris. Par ailleurs, cette restructuration qui frappe de plein fouet la chaîne Al Jazeera est ou ne peut plus logique, vu que celle-ci fonctionnait à grand train avec un niveau de couverture mondial; chose qu'elle ne peut plus se permettre avec le recul des recettes budgétaires qui touche tous les pays du Golfe. Tous les gouvernements de la région prônent depuis 2015 le discours de

l'austérité sur fond de déficits inédits et d'annulation de multiples projets. S'agissant du Qatar, des sources avancent une baisse des réserves de changes, qui sont passées de 250 à 200 milliards de dollars, avec la perspective d'une poursuite de la baisse vu les infrastructures maintenues, notamment celles liées à la Coupe du monde de football que le pays accueillera en 2020. Depuis le changement politique opéré avec la succession anticipée de l'émir du Qatar, il se ressent sensiblement un retrait du Qatar de certains dossiers internationaux au bénéfice de «la grande sœur», l'Arabie Saoudite. Ce qui n'a pas été sans répercussions sur la chaîne Al Jazeera qui, depuis deux ans, tente un lifting général, un rajeunissement des têtes d'affiches et une campagne de marketing visant l'ouverture sur les téléspectateurs afin de reconquérir les parts d'audience perdues. Au plan éditorial, Al Jazeera n'est plus aussi acerbe envers l'Egypte, par exemple, alors que la traditionnelle alliance du Qatar avec la Turquie marque le pas et que l'on sent clairement la recherche d'un nouveau souffle dans la couverture du dossier syrien, où la donne russe a tout bousculé pour les pays du Golfe. Coup dur aussi, la dernière réunion des ministres de l'information du Conseil de coopération du Golfe (CCG) en février

**Coup dur aussi, la dernière réunion des ministres de l'information du Conseil de coopération du Golfe (CCG) en février dernier a clairement demandé à ce que tous les médias des pays membres s'alignent sur une même stratégie concernant la guerre qui est menée au Yémen. Un message clair à Al Jazeera, bien entendu.**

dernier a clairement demandé à ce que tous les médias des pays membres s'alignent sur une même stratégie concernant la guerre qui est menée au Yémen. Un message clair à Al Jazeera, bien entendu. Des journaux arabes

n'excluent pas, au passage, que la vague de licenciements inclut aussi, sinon surtout, une volonté de se débarrasser d'une certaine catégorie du personnel qui fut assez «mouillée» dans le «printemps arabe» ou proche des Frères musulmans. Du coup, pour les observateurs, la question est de savoir où va Al Jazeera et si cette restructuration qui semble se faire brutalement annonce le début de la fin ou une stratégie de reconquête dans un contexte de baisse des revenus. Ce qui est sûr, c'est que la place de n°1 du Monde arabe qu'avait occupé le «modèle» Al Jazeera n'est plus une certitude indiscutable. La suite ne serait qu'une affaire de temps.

A. B.

Réunion de Doha sur les cours de pétrole

# Vers un gel consensuel des niveaux de production

La réunion d'une quinzaine de pays producteurs de pétrole, membres et non membres de l'Opep, prévue pour le 17 avril prochain à Doha devrait aboutir à un gel consensuel des niveaux de production pour soutenir les cours qui se sont stabilisés autour de 40 dollars le baril après leur plus bas niveau atteint en début 2016.



Outre les pays membres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (Opep), cette rencontre verra la participation d'autres gros producteurs qui n'appartiennent pas à ce bloc à l'instar de la Russie et qui a convenu le mois passé avec l'Arabie Saoudite de geler leur production à son niveau de janvier.

La réunion de Doha fera «le suivi» de l'accord entre l'Arabie Saoudite et la Russie obtenu à l'occasion d'une rencontre en février à Doha avec le Venezuela et le Qatar, selon une déclaration du ministre du Pétrole du pays hôte, Mohammed Ben Salah al Sada, également président en exercice de l'Opep.

L'Algérie participera à cette réunion, avait confirmé samedi dernier le ministre de l'Énergie, Salah Khebbi, qui a, d'ailleurs, reçu une invitation officielle pour prendre part à la rencontre de Doha. L'Algérie a été parmi «les premiers

pays ayant insisté sur l'urgence de stabiliser le marché pétrolier», a affirmé le ministre, précisant que la réunion de Doha vise «à examiner les moyens devant permettre de stabiliser la production et soutenir le prix du baril». M. Khebbi qui a émis le souhait que cette réunion soit «fructueuse», a rappelé que «dès l'annonce de la tenue de cette réunion, le prix du pétrole est passé de 30 à 40 dollars le baril».

Il a considéré que cette réunion devant favoriser le suivi de l'accord entre l'Arabie Saoudite et la Russie sur le gel de la production à son niveau de janvier 2016, constituera «une première étape dans le processus de stabilisation de la production pétrolière», tout en précisant que suivant l'écho du marché, «d'autres démarches seront envisagées».

Plombés par une surabondance de l'offre couplée à des difficultés économiques des principaux gros consommateurs, les prix de l'or noir sont tombés à 28 dollars

au début de l'année en cours avant de rebondir en février pour se stabiliser actuellement autour de 40 dollars à la faveur de l'accord entre l'Arabie Saoudite et la Russie arraché dans la capitale qatarie.

A l'instar d'autres pays comme le Venezuela, l'Iran et le Nigeria, l'Algérie a vu son économie sérieusement affectée par la chute libre des prix mondiaux de pétrole brut avec une contraction des recettes des exportations des hydrocarbures accompagnée de l'érosion de son matelas de devise constitué des réserves de change passées de près de 200 milliards de dollars début 2014 à moins de 145 milliards de dollars à la fin de l'année précédente.

En outre, l'Iran, membre de taille de l'Opep, qui a fait son retour sur le marché mondial à la suite de la levée de sanctions internationales, a cependant prévenu qu'il ne participerait pas au gel, même si le ministre qatari al

Sada a affirmé que l'accord sur un gel de la production avait acquis l'adhésion des gros producteurs de brut dans le monde.

«A ce jour, quelque 15 producteurs Opep et non Opep, qui représentent près de 73% de la production mondiale de pétrole, soutiennent cette initiative», annoncée, en février à Doha, a-t-il assuré.

Pour rappel, l'Arabie Saoudite et la Russie, deux gros calibres du marché pétrolier et qui représentent à eux seuls plus de 20 millions de barils par jour, ont décidé le 16 février dernier de geler leur production à son niveau de janvier afin de tenter de stopper la chute du brut dont les cours ont baissé de 70% depuis la mi 2014.

Ce geste qui devrait être consolidé à l'occasion de la réunion du 17 avril, constitue donc une première étape dans le processus de stabilisation de la production pétrolière.

Par ailleurs, la réunion du 17 avril prochain pourrait constituer un aboutissement de l'initiative lancée l'année passée par l'Algérie en vue de trouver une solution consensuelle impliquant des pays membres et non membres de l'Opep pour soutenir les cours.

Le Nigeria, le Gabon, l'Angola, le Congo et la Guinée équatoriale, tous membres de l'Association des producteurs de pétrole africains (Appa), mais aussi l'Azerbaïdjan, importante puissance pétrolière régionale du Caucase, étaient les principaux destinataires de cette action initiée par l'Algérie en février 2015.

En fait, plusieurs pays du Golfe avaient rejeté fin 2014 l'option d'une intervention de l'Opep pour corriger le déséquilibre du marché pétrolier mondial, estimant que le marché finirait par se stabiliser tôt ou tard et écartant la tenue d'une réunion d'urgence de l'Opep.

Cette décision a été lourde de conséquences puisque les prix ont poursuivi leur dégringolade durant toute l'année 2015 ainsi que les premières semaines de 2016 atteignant leur plus bas niveau depuis 2003.

R. E.

Forum international de l'énergie

## Alger abritera en septembre la 15<sup>ème</sup> réunion

La 15<sup>ème</sup> réunion ministérielle du Forum international de l'énergie (IEF) se tiendra du 26 au 28 septembre 2016 à Alger, a-t-on appris jeudi auprès de l'IEF.

Cette réunion ministérielle biennale rassemblera des ministres, hauts fonctionnaires et experts représentant les 72 pays membres du Forum, des responsables d'organisations internationales ainsi que des patrons de compagnies énergétiques, a indiqué l'IEF sur son internet.

Initié en 1991 par des pays producteurs et consommateurs d'énergie, l'IEF constitue un espace de dialogue informel sur des questions générales d'intérêt commun en matière d'énergie, devenu au fil des années une réunion ministérielle biennale nommée «Forum international sur l'énergie», a-t-on rappelé de même source.

Ces rencontres biennales visent, entre autres, à améliorer la collaboration entre producteurs et consommateurs, renforcer la concertation régulière entre ces parties et contribuer à faciliter le dialogue en cas de crise énergétique.

Les trois dernières éditions de cette rencontre se sont déroulées en 2014 en Russie, 2012 au Koweït et 2010 en Mexique.

Par ailleurs, l'IEF a lancé en 2000 la Joint Oil Data Initiative (JODI), une initiative destinée à améliorer la disponibilité et la fiabilité des données sur le marché pétrolier, vu le besoin croissant de transparence.

Actuellement, six organisations internationales, dont l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), coopèrent au développement d'une base de données en la matière dans le cadre de cette initiative.

Riad D.

En partenariat avec le secteur privé

## Vers la relance des fermes pilotes à l'arrêt

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a indiqué, jeudi à Alger, qu'un travail était en cours pour parachever les procédures pour la relance des 162 fermes pilotes à l'arrêt, et ce en partenariat avec des exploitants privés.

87 fermes relèvent de la société d'exploitation et de valorisation des fermes pilotes et périmètres agricoles (Sevfa) et 75 autres relèvent du groupe des semences et pépinières.

M. Ferroukhi a précisé que les pouvoirs publics ont pris plusieurs

mesures pour relancer l'activité de ces fermes conformément à la décision du conseil de participation de l'Etat de 2009 ayant chargé la tutelle de chercher des partenaires du secteur privé pour investir dans ces fermes.

Il a rappelé que 18 entreprises d'exploitation ont été créées en partenariat avec 22 fermes pilotes sur deux étapes, avec un montant estimé à 14 milliards de DA et sur une superficie globale de 11 000 hectares.

Une troisième étape concerne 14 fermes pilotes est également en cours et l'opération est en phase de

sélection des partenaires, a-t-il ajouté.

A une question sur l'autorisation concernant l'exploitation du patrimoine forestier national et les mesures que le ministère compte prendre pour délivrer les contrats d'exploitation aux bénéficiaires, le ministre a précisé que son département avait initié en 2001 la création de périmètres autorisés à l'exploitation au sein des espaces forestiers du pays, conformément à la loi de juin 1984 amendée et complétée portant régime général des forêts.

Il a ajouté dans le même

contexte que les citoyens pourront bénéficier de terrains pour des activités agricoles comme les pépinières, la fructiculture ou l'élevage.

A cet effet, 359 périmètres ont été aménagés au sein des espaces forestiers à travers 31 wilayas, soit une superficie globale autorisée à l'exploitation estimée à 10 174 hectares au profit de 3 155 citoyens.

Concernant l'élevage camelin, M. Ferroukhi a indiqué que l'Etat a adopté une stratégie visant le développement de la reproduction du cheptel camelin et la promotion des produits de ce secteur à tra-

vers, notamment la création d'unités de production et de transformation du lait de chamelle. Cette stratégie porte également sur la protection des races locales, l'accompagnement des conseils professionnels des viandes rouges et la création d'exploitations d'élevage camelin.

Le ministère a arrêté, par ailleurs, a-t-il ajouté, un programme pour le développement du pâturage saharien, notamment le forage de puits dont le nombre s'élève à 185 puits (54 dans la wilaya d'Illizi).

R. N.

Taille de pierres précieuses

# Tests réussis de la 1<sup>ère</sup> machine de fabrication nationale

**Des tests effectués, jeudi à Batna, sur la première machine de taille des pierres précieuses de fabrication nationale ont été concluants, a indiqué le directeur de développement de l'artisanat au ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat traditionnel, Chokri Benzaârou.**



**C**onçus par une entreprise de fabrication de machines industrielles et accessoires de laboratoires de statut privé, les deux machines de taille des pierres précieuses testées "fonctionnent de manière satisfaisante" de l'avis des artisans présents, formés par des experts brésiliens", a indiqué à l'APS M. Benzaârou.

L'initiative de cette entreprise "accompagnée par la CAM de Batna", a-t-il noté, "vient compléter le projet en cours à Tamanrasset pour la formation de formateurs dans le métier de la taille des pierres précieuses dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et le Brésil." Ces machines n'exis-

tent pas dans le pays du fait que c'est un métier nouveau dont "la promotion doit associer les médias", a estimé le même cadre central qui s'est dit "confiant" quant à l'avenir de ce métier, notamment après une expérimentation plus poussée des deux machines, pour le développement de la formation des jeunes tailleurs de pierres précieuses.

Le directeur de développement de l'artisanat au ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat traditionnel a souligné que le partenariat algéro-brésilien dans ce domaine, qui prendra fin au premier trimestre 2017, a permis la création, à Tamanrasset, d'une école de formation dans la taille

des pierres précieuses qui a bénéficié d'un don, par la partie brésilienne, de machines de taille des pierres précieuses.

Les essais se sont déroulés en présence des présidents et directeurs des chambres de l'artisanat et des métiers (CAM) des wilayas de Batna,

Guelma, Tamanrasset, Tizi Ouzou, Tlemcen et Ain Defla ainsi que d'artisans.

De l'avis de Mourad Saïdani, directeur de l'école de taille des pierres précieuses de Tamanrasset, ces machines ont permis "nombre d'améliorations" notamment en matière de précision dans la taille des pierres et de la sécurité des tailleurs.

Pour Meriem Torki, coordinatrice des projets

nationaux et représentante en Algérie de l'Organisation des Nations-Unis pour le développement industriel (ONUDI), les efforts locaux sont dirigés vers le développement du métier de la taille des pierres précieuses avec notamment l'organisation de stages de formation pour des bijoutiers de la wilaya de Batna ayant déjà suivi une formation à Tamanrasset sous la direction des brésiliens.

Le directeur de la CAM de Batna, Smaïl Ramdani, a souligné, de son côté, que ce projet s'inscrit dans le cadre de "la valorisation de la bijouterie permettant l'émergence d'un pôle d'excellence de la bijouterie dans la capitale des Aurès".

R. S.

Habit traditionnel féminin

## Des Béjaouies en haïk pour défiler à ... Jijel

**D**es Béjaouies en haïk traditionnel ont défilé, jeudi à Jijel, à travers les rues de la cité littorale pour promouvoir cet habit traditionnel féminin, a-t-on constaté.

Une douzaine de femmes, tout de blanc vêtues, ont animé cette manifestation initiée par le mouvement associatif local soucieux de faire revivre un pan du patrimoine immatériel de la région.

Le défilé, inscrit dans le cadre de la célébration de l'avènement du printemps, qui a emprunté l'itinéraire com-

pris entre le siège de l'APC -place de la République- et le musée Kotama a été ponctué de youyous stridents sous les regards de la foule massée le long des trottoirs.

"Il aurait été préférable de voir des femmes de Jijel défiler à Jijel", a déclaré un citoyen, rencontré devant le parvis de la mairie.

D'autres ont noté que le haïk que portaient les hôtes de la wilaya lors de ce qui s'apparente à un défilé de à mode traditionnelle "diffère de beaucoup de celui qui enveloppait les

Jijeliennes, il y a quelques années".

Messaoud B. a estimé que "malgré tout, cette initiative est louable dans la mesure où elle contribue à lever le voile sur ce costume traditionnel et mettre en relief ce patrimoine ancestral."

La maison des jeunes Rachid Bounab a ensuite abrité une partie de cette manifestation marquée par la présentation et dégustation de plats traditionnels préparés dans la région de Jijel.

G. T.

Epururation des eaux usées

## Mise en service de 49 nouvelles stations au niveau du littoral

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri a affirmé, jeudi à Alger, que quarante-neuf (49) des 171 nouvelles stations d'épuration des eaux usées avaient été mises en service le long du littoral.

"En vertu de la Convention de Barcelone, l'Algérie est tenue à l'obligation de protéger l'environnement au niveau de la Méditerranée et de lutter contre la pollution induite par les déchets ménagers et industriels", a indiqué M. Nouri qui répondait à des questions orales lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, présidée par M. Abdelkader Bensalah, président du Conseil.

Après avoir rappelé que 50 autres stations étaient en cours de réalisation, le ministre a indiqué que les 171 stations disposaient d'une capacité globale d'un (01) milliard de mètres cubes.

Le taux de raccordement des ménages aux réseaux d'assainissement a atteint 92%.

Par ailleurs, M. Nouri a indiqué que 87 centres d'enfouissement technique étaient exploités au niveau nationale, lesquels s'ajoutent aux 57 nouveaux centres en cours de réalisation aux 85 décharges publiques.

Le ministère des ressources en eau poursuit ses efforts "pour éliminer toutes les sources de pollution en Algérie, à commencer par Oued El Harrach, la réhabilitation de Oued Rimel à Constantine et Oued Bechar", a conclu le ministre.

H. R.

Salon national «Chater essaghir»

## Une aubaine pour les jeunes créatifs

Le salon national "Chater essaghir", qui a pris fin jeudi à Oran, a constitué une aubaine permettant l'adhésion d'un grand nombre d'enfants aux clubs scientifiques afin de développer leurs facultés créatives, ont indiqué les organisateurs.

Organisée aux halls de la Médiathèque d'Oran, cette manifestation a permis à des clubs scientifiques des wilayas d'Oran, Ghardaia, Médéa, Alger et de Laghouat de faire connaître leurs inventions, notamment dans le domaine de la robotique, en plus d'échanger leurs expériences, a indiqué Djefal Bouziane, président de la ligue des activités culturelles et scientifiques, organisatrice de la manifestation.

Le salon a été marqué par l'exposition de prototypes d'inventions réalisées à base de matières récupérées, de travaux manuels et de dessins d'enfants, ainsi que l'organisation de concours scientifiques et l'animation de conférences sur des thèmes abordant la robotique et l'électronique, a ajouté M. Djefal.

Initié depuis dimanche dernier par la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran, le salon "Chater essaghir" (Petit débrouillard) a vu la participation de 18 clubs spécialisés en robotique et plusieurs associations versées dans le domaine scientifique, dont l'association oranaise de robotique et d'intelligence scientifique et des clubs amateurs du centre de loisirs scientifiques d'Oran.

H. L.

En prévision de l'ouverture de la saison estivale

## Lancement de l'opération de nettoyage des plages à Alger

Une vaste campagne de nettoyage des plages a été lancée jeudi à Alger par les communes côtières en prévision de l'ouverture de la saison estivale prévue le 1er mai.

En présence d'un délégué à l'environnement de chaque commune, les opérations de nettoyage ont été lancées au niveau des plages concernées ou des travailleurs des communes côtières ont été mobilisés.

Le matériel de collecte et autres outils et équipements nécessaires pour cette campagne ont également été mobilisés pour faciliter la collecte des déchets durs et autres débris de maçonnerie déposés par les privés.

Selon la déléguée à l'environnement de la commune de Staoueli, Lamia Dergam qui a supervisé les opérations de nettoyage des plages à Sidi Fredj est, les Palmiers, Azur-plage et Erriadh à Staoueli (Zeralda), l'opération se poursuivra jusqu'au nettoyage de toutes les plages et leur aménagement et embellissement avant le début de la saison estivale.

Elle a précisé en outre que les pierres et débris issus des travaux de constructions et jetés la nuit au niveau des plages constituaient le plus gros des déchets collectés.

R. A.

Hai "Moulay Mustapha" à Ain Temouchent

# Les familles seront transférées vers un centre de transit

Les familles des habitations précaires de hai "Moulay Mustapha" d'Ain Temouchent, où s'est déclaré un incendie jeudi matin, seront transférées vers un centre de transit en cours de préparation, a indiqué le wali.



« Une fois aménagé, le parc communal d'Ain Temouchent servira de centre de transit et accueillera les familles concernées par ce douloureux événement », a indiqué Hamou Ahmed Touhami sur les ondes de Radio Ain Temouchent, préalablement aux enquêtes sur leurs droits réglementaires de bénéficier de logements sociaux. Au total, 52 familles recensées seront transférées au plus tard vendredi vers le futur centre de transit, a-t-il affirmé. En parallèle, la direction des affaires religieuses et wakfs lancera, demain vendredi à partir des mosquées de la wilaya,

une opération de solidarité au profit de ces familles, a-t-il ajouté.

Tout en rappelant que ces familles ne figurent pas dans le recensement effectué entre 2006 et 2007, le responsable de l'exécutif a précisé que ces dernières ont squatté, en fait, des locaux commerciaux construits en 1997 et abandonnés depuis.

Une fois l'opération de transfert achevée, ces locaux seront démolis pour éviter leur réoccupation, a-t-il encore souligné. Sur un programme national de résorption de l'habitat précaire (RHP) de 5.497 logements affecté à la wilaya d'Ain Temouchent, 3.300 unités ont été distribuées à ce jour, avec la

démolition des anciennes habitations, a-t-il rappelé.

La dernière opération de relogement remonte à environ deux mois. 120 familles de la commune d'Aougbellil ont été relogées dans des logements décentes, a fait savoir M. Hamou Ahmed Touhami.

Un garçon âgé de cinq ans est décédé et cinq autres personnes ont été blessées, dont trois grièvement, des suites d'un incendie qui s'est déclaré, tôt le matin de jeudi au niveau d'habitations précaires du quartier populaire «Moulay Mustapha» de la ville d'Ain Temouchent.

Farid D.

Tizi Ouzou

## Un budget pour le développement local

La wilaya de Tizi Ouzou a bénéficié au titre de l'exercice 2015 d'une enveloppe financière de plus de 12,231 milliards de dinars destinée au développement local, a indiqué jeudi le secrétaire général de wilaya.

De cette enveloppe, un montant global de 1,692 milliard de dinars a été destiné à la réalisation de 11 opérations relevant du programme sectoriel (PSD) inscrites au titre du nouveau Programme d'appui à la croissance économique (PACE), a indiqué Tibourtine Zineddine qui présentait devant l'Assemblée populaire de wilaya (APW) réunie en session ordinaire pour débattre du bilan d'activité de la wilaya pour l'année précédente.

Par ailleurs, un montant de près de 10,54 milliards de dinars a été réservé au réajustement de 89 opérations inscrites sur les programmes précédents.

En outre, durant l'année 2015, 130 opérations ont été réévaluées pour un montant global de plus de 11,484 milliards de dinars «ce qui a permis à ces dernières d'être relancées pour certaines et d'être lancées pour d'autres», a-t-il relevé.

Parmi les nouvelles opérations inscrites, M. Tibourtine a énuméré, entre autres, le projet de réalisation de réseau de distribution d'eau potable à travers des villages relevant de 13 daïras, l'acquisition d'équipements médicaux pour les polycliniques de Redjaouna et de Tamda, l'étude et le suivi pour la réalisation d'une faculté de médecine de 4000 places pédagogique à Tizi-Ouzou.

L'enveloppe allouée à la wilaya au titre des plans communaux de développement, est de 4 milliards de dinars destinés à la réalisation de 1189 opérations à travers l'ensemble des 67 communes.

Parmi les projets réalisés au courant de l'année 2015, le SG de la wilaya, a cité notamment, la redynamisation du chantier du Centre anti cancer de 140 lits de Draâ Ben Khedda et dont la mise en service est prévu pour juillet 2016, la réception de trois collèges, six lycées et 11 terrains de sport, le lancement de travaux de réfection de routes pour un montant de 2 milliards de dinars, la réhabilitation de 10 stades communaux, la réalisation de 30 réservoirs d'eau d'une capacité globale de 19250 m3.

Abordant les contraintes au développement local de la wilaya, le SG a rappelé, entre autres, le relief accidenté de la wilaya, la dispersion de l'espace territorial en 1500 villages ce qui rend pratiquement les voies de communication difficiles et engendre des surcoûts d'investissement, ajouté à cela la rareté du foncier domaniale et communal.

R. T.

Blida

## De nouvelles Actel pour Algérie-Télécom

L'entreprise Algérie -Telecom de Blida a ouvert de nouvelles agences commerciales des télécommunications (ACTEL), destinées à atténuer la pression sur les structures déjà existantes, a indiqué jeudi la chargée de l'information.

Mlle. Babouche Hannane a fait part de l'ouverture d'une nouvelle Actel à Mouzaia, à l'ouest de Blida, dans l'attente de l'ouverture

prochaine d'une structure similaire dans la commune de Blida.

Cette nouvelle agence commerciale de Blida, destinée à 30.000 abonnés, «ouvrira ses portes en juin prochain», en vue d'atténuer la pression sur l'agence El Wouroud du centre ville, ce qui portera le nombre d'Actel dans la wilaya à huit (8) unités, a-t-elle ajouté.

«L'entreprise Algérie -Telecom de Blida prévoit, également, une autre agence similaire à Bouinane, (à l'est), dans le sillage de sa stratégie de la réalisation, à court terme (2017), d'une Actel dans chaque daïra, et à long terme (2020) une Actel pour chaque commune», a assuré la responsable.

Par ailleurs, Mlle. Babouche a fait part de l'installation, au titre du plan de développe-

ment du réseau téléphonique de la wilaya, «de la technologie de nLud d'accès multiservice (MSAN) au niveau des cités Kritli (Beni Merad) et Hachem d'El Affroune, devant profiter à respectivement 250 et 128 abonnés.

L'entreprise Algérie-Telecom de Blida compte, actuellement, 90.000 abonnés, dont 70.000 bénéficient de l'Internet.

R. N.

Marsa Ben M'hidi à Tlemcen

## Attribution de 100 logements publics locatifs

■ Pas moins de 100 logements publics locatifs dans la nouvelle cité «Moudjahid Merbouh Bouchetta» ont été attribués jeudi dans la daïra de Marsa Ben M'hidi (Tlemcen). La cérémonie de remise des clés et des arrêtés aux bénéficiaires a été présidée par le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid, lors de sa visite d'inspection dans cette daïra frontalière.

La visite a été marquée par le raccordement de 373 foyers au réseau de gaz de ville dans le village «Chaib Rassou» et l'inspection du chantier de réalisation du dédoublement de la route reliant les communes de Maghnia et Marsa Ben M'hidi sur 60 km, dont des tronçons seront livrés en avril prochain et la réception totale se fera avant le début de la saison estivale, selon les explications fournies sur place.

Pour accélérer le rythme des travaux, ce projet a été scindé en quatre lots dont chacun a été confié à une entreprise. Il a été programmé également la réalisation de deux ponts longeant oued Mouleuh et la voie ferrée reliant Maghnia à Ghazaouet. Cette route à double sens contribuera à la fluidité de la circulation routière très dense en été et à l'éradication de points noirs à l'origine d'accidents.

Il sera procédé également à l'ouverture d'une pénétrante au niveau de l'auto-route Est-ouest et la relier au site touristique Marsa Ben M'hidi, ce qui permettra le développement de certains créneaux spécifiques à la région dont l'agriculture et l'artisanat.

La délégation de la wilaya a également inauguré le nouveau siège de la daïra de Marsa Ben M'hidi et inspecté deux chantiers de réalisation d'une polyclinique et d'une unité de la protection civile à Bab El Assa, ainsi que d'autres projets à Souani et Souk Tléta.

R. T.

## Téléphériques d'Alger Arrêt exceptionnel de la télécabine de Oued Koriche mardi prochain

■ L'Entreprise de transport algérien par câbles (Etac), a annoncé jeudi, dans un communiqué, la fermeture exceptionnelle de la télécabine de Oued Koriche à Alger durant la journée du mardi 5 avril, pour travaux de maintenance.

«L'objectif majeur de cette opération de maintenance est l'augmentation de la fiabilité de l'appareil, le confort des usagers et surtout offrir une prestation de qualité», explique la même source.

La ligne sera à nouveau à disposition des usagers dès le mercredi 6 avril aux horaires habituels, assure l'Etac. Les solutions de transport par câbles d'Alger transportent près de 4 millions d'usagers par an, note cette entreprise chargée de l'exploitation et la maintenance des installations de ce mode de transport en Algérie.

R. R.



# CONFLITS ►►

Syrie

## Assad se dit prêt à une élection présidentielle anticipée

Le chef de l'Etat syrien, Bachar al-Assad, s'est dit prêt à la tenue d'une élection présidentielle anticipée avant la fin de son mandat en 2021, comme le prévoit une résolution de l'ONU visant à mettre fin au conflit en Syrie.



**S**ur le terrain, au moins 33 personnes ont été tuées jeudi dans des frappes de l'aviation syrienne sur un bastion rebelle à l'est de Damas, selon une ONG syrienne.

«Y-a-t-il une volonté populaire pour tenir des élections présidentielles anticipées ? Si oui, je n'ai pas de problème avec cela», a dit M. Assad dans un entretien à l'agence de presse officielle russe Ria-Novosti diffusé jeudi.

Le mandat de M. Assad s'achève théori-

quement en 2021, mais la résolution 2254 de l'ONU, qui établit une feuille de route pour une solution politique à la guerre, prévoit la tenue d'élections parlementaires et présidentielle dans les 18 mois.

Cette feuille de route comprend également, entre autres, des négociations entre l'opposition et le régime, dont un premier round a eu lieu du 14 au 24 mars à Genève, et la constitution d'un organe de transition.

Le sort réservé à M. Assad dans les futures institutions reste cependant la princi-

pale pierre d'achoppement entre le régime et l'opposition, ainsi qu'entre leurs alliés respectifs Moscou et Washington, les premiers assurant que seul le peuple syrien peut décider de son avenir, les seconds appelant à son départ.

Dans un premier volet de l'interview diffusé mercredi par Ria-Novosti, M. Assad avait réitéré son appel à un gouvernement de transition rassemblant ses fidèles et l'opposition, et il avait rejeté l'idée d'un «organe de transition aux pleins pouvoirs» défendue par l'opposition.

M. Assad a été réélu en 2014 pour un troisième mandat de sept ans. Ce scrutin a été qualifié de farce par l'opposition et par les pays occidentaux. Des élections parlementaires sont prévues le 13 avril prochain.

Dans la Ghouta orientale, une région située à la lisière est de Damas qui est un fief de l'influente faction rebelle Jaich al-Islam (l'Armée de l'Islam), l'aviation du régime y a mené jeudi des frappes sur la localité de Deir al-Assafir qui ont fait 33 morts, dont neuf femmes et 12 enfants, selon une ONG syrienne, l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh).

L'ONG a déclaré qu'il s'agissait de «la plus grave violation» de la trêve survenue dans la Ghouta orientale. Un cessez-le-feu négocié par la Russie et les Etats-Unis est entré en vigueur fin février dans les zones de combats entre le régime et les rebelles.

Le département d'Etat américain s'est dit «horriifié» par «des frappes aériennes attribuées au régime Assad» sur Deir al-Assafir. Dans un communiqué, le département d'Etat a déclaré que les frappes avaient touché «une école et un hôpital de la banlieue de Damas».

Cinq années de guerre ont plongé le pays dans une situation humanitaire catastrophique, avec notamment des centaines de milliers de personnes assiégées et manquant de tout.

L'ONU et ses partenaires ont pu livrer une aide à 399.452 personnes assiégées ou vivant dans des régions difficiles d'accès depuis le début de l'année, a indiqué Jan

Egeland, le conseiller spécial pour l'aide humanitaire de l'émissaire de l'ONU, Staffan de Mistura.

Dans le nord du pays, un commandant militaire tunisien de l'organisation jihadiste Etat islamique (EI) a été tué mercredi soir par une frappe «très probablement menée par la coalition dirigée par les Etats-Unis», a annoncé l'Osdh.

La frappe, menée près de Raqa, bastion de l'EI, intervient après une série de revers pour le groupe jihadiste en Syrie, notamment la perte de la cité antique de Palmyre (centre), reprise dimanche par l'armée avec l'appui de la Russie.

L'EI doit également faire face aux Kurdes syriens, dont le chef Saleh Muslim a déclaré que les forces kurdes se préparaient à la bataille de «libération» de Raqa sous l'égide de la coalition internationale menée par les Etats-Unis.

AFP

Jusqu'à la libération de ses terres spoliées

### Le peuple palestinien déterminé à poursuivre sa lutte

L'ambassadeur de la Palestine à Alger, Louay Aïssa, a réaffirmé jeudi la détermination du peuple palestinien à poursuivre sa lutte jusqu'à la libération de ses terres spoliées par l'occupation israélienne.

«La terre est le centre de discordes avec l'occupation sioniste et ses alliés, et le peuple palestinien garde espoir et reste déterminé à poursuivre sa lutte jusqu'à la libération de ses terres spoliées», a souligné M. Aïssa lors d'une cérémonie organisée par l'ambassade de Palestine à Alger, à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Journée de la terre.

«Au moment où l'attention de la nation arabe est détournée de sa principale cause qu'est la question palestinienne, le peuple palestinien se trouve de nouveaux moyens de résistance».

Il a, dans ce sens, déploré «le fait que le détournement de l'attention de la nation arabe, préoccupée par d'autres questions, autres que la celle de la Palestine ait profité aux desseins expansionnistes de l'occupation israélienne».

Concernant le dossier de la réconciliation palestinienne, M. Aïssa souhaite que les négociations des parties palestiniennes prennent «une véritable dimension» et mettent un terme à la division en vue de «créer une unité nationale pour faire face aux plans de l'occupation», soulignant que «le peuple palestinien est désormais uni en dépit des divisions et n'a eu de cesse de combattre l'occupation».

Saluant «le grand rôle» de l'Algérie qui soutient la question palestinienne, l'ambassadeur de Palestine a souligné que «la position de l'Algérie en faveur du combat palestinien ravive l'espoir du peuple palestinien».

Marquée par les Palestiniens le 30 mars de chaque année, le Journée de la terre commémore les événements survenus le 30 mars 1976 lorsque les autorités de l'occupation israéliennes avaient confisqué des milliers d'hectares de terres palestiniennes.

R. N.

Yémen

## 60 morts dans des combats et revers pour Al Qaïda

**D**es combats entre forces progouvernementales et rebelles chiites ont fait 60 morts, dont 45 loyalistes, dans le nord-ouest du Yémen, tandis que les jihadistes d'Al Qaïda subissaient un revers à Aden, selon des responsables locaux.

Les combats dans le nord-ouest ont commencé lorsque des forces loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi ont avancé depuis le port de Midi (province de Hajjah), sur la mer Rouge, vers la localité voisine qui porte le même nom.

Une contre-attaque des rebelles chiites houthis a entraîné la mort de 45 loyalistes, dont 20 mercredi dernier, ont précisé ces sources.

«C'est le plus grand massacre» contre les forces progouvernementales, a affirmé un responsable militaire, en précisant que les rebelles et leurs alliés les avaient encerclés lors d'une «opération surprise».

Les loyalistes ont manqué de soutien aérien de la part de la coalition arabe sous commandement saoudien qui combat les Houthis en appui au gouvernement Hadi, a déploré le responsable yéménite.

Les rebelles ont perdu au moins 15 hommes dans ces combats qui ont fait rage depuis mardi dernier, selon les mêmes sources.

Les Houthis, accusés de liens avec l'Iran et alliés à des unités militaires restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh,

contrôlent depuis 2014 la capitale Sanaa et de larges pans du territoire yéménite, y compris dans le nord, le centre et une bonne partie des côtes occidentales, notamment les ports de Hodeida et de Mokha.

Depuis l'été dernier, les forces progouvernementales ont repris cinq provinces du sud, ainsi que des secteurs à l'est et au nord-est de Sanaa.

Des troupes loyalistes, entraînées en Arabie Saoudite voisine, avaient traversé la frontière à la mi-décembre et s'étaient emparées de plusieurs zones du Nord, dont la localité de Haradh, avant d'atteindre en janvier le vieux port de Midi.

Ces développements sont intervenus alors que l'ONU a annoncé qu'un cessez-le-feu entrerait en vigueur le 10 avril avant la tenue de pourparlers de paix inter-yéménites à partir du 18 avril au Koweït.

Dans le Sud, des forces loyales au président Hadi ont réussi à évincer des jihadistes d'Al Qaïda de certains secteurs du centre d'Aden, deuxième ville du Yémen, qu'ils occupaient depuis de longues semaines. Aden est devenue la «capitale provisoire» du gouvernement Hadi.

Des troupes et des milices progouvernementales se sont déployées mercredi dernier dans le quartier d'Al-Mansourah après des échanges de tirs qui ont duré trois heures avec les jihadistes, selon des responsables de la sécurité.

«Les combattants d'Al Qaïda ont été expulsés de Mansourah et nous avons reconquis et sécurisé des installations gouvernementales», a déclaré, jeudi à l'AFP, le gouverneur d'Aden, Aidarus al-Zubaidi. «La prochaine étape consistera à les évincer des abords» d'Aden, a-t-il dit, sans exclure la présence de «certaines cellules dormantes d'Al Qaïda dans la ville».

Par ailleurs, des avions de la coalition arabe ont effectué des bombardements nocturnes contre des positions d'Al Qaïda à Mukalla, capitale de la province du Hadramout (sud-est) que les jihadistes contrôlent depuis avril 2015, a indiqué un responsable. Enfin, une attaque de drone américain a tué cinq membres présumés d'Al Qaïda mercredi dernier dans la localité d'Azan de la province de Shabwa, selon un responsable militaire.

Au cours de l'année écoulée, les jihadistes d'Al Qaïda et du groupe Etat islamique ont profité de la guerre et de l'effondrement de l'Etat pour renforcer leurs positions, en particulier dans le Sud et le Sud-Est. Depuis un an, le conflit yéménite a fait plus de 6 200 morts et 30 000 blessés, selon l'Organisation mondiale de la santé, qui précise que 21 millions de civils (82% de la population) ont besoin d'assistance humanitaire, y compris près de 2,5 millions de déplacés.

AFP



# FRICAINE

Afrique du Sud

## Le président Zuma reconnu coupable d'avoir violé la Constitution

**Le président sud-africain, Jacob Zuma, a subi un revers cinglant jeudi avec un arrêt historique de la plus haute juridiction du pays qui l'a reconnu coupable d'avoir violé la Constitution en utilisant des fonds publics pour sa résidence privée et lui a ordonné de rembourser l'argent.**



**L'**opposition a immédiatement appelé à la démission de Jacob Zuma, empêtré dans plusieurs scandales, et annoncé une procédure de destitution, qui a cependant peu de chance d'aboutir. L'Etat a payé en 2009 quelque 20 millions d'euros au cours de l'époque, officiellement pour améliorer la sécurité de la résidence privée du président. Les travaux incluaient notamment la construction d'une piscine, d'un poulailler, d'un enclos pour le bétail, d'un amphithéâtre et d'un centre d'accueil des visiteurs.

L'affaire Nkandla, du nom de la luxueuse propriété en pays zoulou (est), empoisonne Jacob Zuma depuis plusieurs années. Dans l'hémicycle, les députés de l'opposition interrogent régulièrement le chef de l'Etat en lui lançant "Rends l'argent".

Jeudi, la Cour constitutionnelle, la plus haute instance juridique d'Afrique du Sud, leur a donné raison. Elle a ordonné au président qu'il rembourse «les travaux non liés à la sécurité», c'est-à-dire «le centre pour visiteurs, l'enclos pour bétail, le poulailler et la piscine», a

expliqué le président de la Cour constitutionnelle, Mogoeng Mogoeng.

Il revient désormais au Trésor de déterminer la somme à rembourser, a-t-il précisé.

Jacob Zuma n'a «pas fait respecter, ni défendu, ni suivi la Constitution», a encore insisté Mogoeng Mogoeng, en livrant pendant plus d'une heure son arrêt accablant, rendu à l'unanimité des 11 juges de la Cour.

En 2014, la médiatrice de la République, Thuli Madonsela, chargée de veiller au bon usage des deniers publics, avait déjà estimé que le président avait «indûment bénéficié» du chantier sur son domaine et devait «rembourser un pourcentage raisonnable des coûts».

Mais le président ne s'y était pas plié. «Le fait que le président n'ait pas obtempéré (...) est une violation de la Constitution», a asséné jeudi Mogoeng Mogoeng.

Thuli Madonsela a salué un jugement «historique».

Le parti de gauche radicale des Combattants de la liberté économique (EFF) - à l'origine de la saisine de la Cour constitutionnelle, avec la principale formation de l'opposition, l'Alliance démocratique (DA) - a lui exhorté le président «à démissionner immédiatement».

«Nous appelons l'ANC (Congrès national africain, parti au pouvoir) à faire la chose appropriée et démettre le président», a ajouté le bruyant leader de l'EFF,

Julius Malema.

De son côté, la DA a annoncé le lancement d'une procédure de destitution contre le président, dont le second mandat expire en 2019.

La destitution, qui requiert deux-tiers des voix au Parlement, a toutefois très peu de chances d'aboutir: l'ANC dispose d'une écrasante majorité au parlement (249 des 400 sièges), et Jacob Zuma «jouit toujours du soutien d'au moins 60% du comité exécutif de l'ANC, l'organe de décision du parti», selon Robert Bessling, analyste au centre de réflexion ExAfrica.

L'arrêt de la Cour constitutionnelle intervient à un moment crucial pour le président, embourbé dans plusieurs scandales, dont le plus récent concerne une famille de riches hommes d'affaires d'origine indienne soupçonnés d'intervenir dans l'attribution de postes ministériels. Jacob Zuma est également sorti très affaibli en décembre du fiasco au ministère des Finances: en l'espace d'une semaine, trois ministres ont occupé ce portefeuille, provoquant une chute vertigineuse de la devise nationale. Le président «dispose de moins de pouvoir au sein de l'ANC depuis le limogeage des ministres des Finances», a déclaré à l'AFP, Aubrey Matshiqi, analyste à la Fondation Helen Suzman. «Mais l'érosion de son pouvoir n'est pas suffisante et ne représente pas encore une menace directe encore pour sa position.»

AFP

Soudan du Sud

## Le pays dit être prêt au retour du chef rebelle Machar

■ Le Soudan du Sud a informé jeudi le Conseil de sécurité de l'ONU de l'arrivée imminente de troupes rebelles dans la capitale Juba, une étape prévue par l'accord de paix d'août 2015 censé mettre fin à la guerre civile.

L'ambassadeur adjoint du Soudan du Sud auprès des Nations unies, Joseph Moum Malok, a dit au Conseil de sécurité de l'ONU que «d'ici la fin de la semaine, si tout reste comme prévu (...) la totalité des 1 370 soldats sur lesquels nous nous sommes mis d'accord seront à Juba, ouvrant la voie à l'arrivée de Riek Machar».

Riek Machar a été nommé vice-président du Soudan du Sud en février, un poste qu'il occupait déjà aux côtés de Salva Kiir avant le déclenchement du conflit en décembre 2013. Il a depuis lors vécu en exil au Kenya et en Ethiopie.

Selon l'accord de paix signé le 26 août 2015, les deux responsables doivent se partager le pouvoir durant une "période transitoire" de trente mois à l'issue de laquelle se tiendront des élections.

La responsable de l'ONU au Soudan du Sud, Ellen Margrethe Loj, a aussi évoqué le retour de Riek Machar à Juba devant le Conseil de sécurité.

Lorsque que M. Machar reviendra à Juba, «c'est à ce moment-là que le travail difficile de reconstruction doit commencer et que des décisions difficiles doivent être prises», a-t-elle déclaré.

Les Nations unies poussent MM. Kiir et Machar à mettre en place l'accord de paix malgré la poursuite de combats et des retards. Le Soudan du Sud, indépendant du Soudan depuis juillet 2011 après des décennies de conflit avec Khartoum, a sombré dans la guerre civile en décembre 2013 lorsque Salva Kiir a accusé Riek Machar de fomenter un coup d'Etat. Plus de 2,3 millions de personnes ont depuis été chassées de chez elles et des dizaines de milliers d'autres tuées par la guerre et les atrocités dont les deux camps se sont rendus coupables.

R. A.

Abus sexuels par des soldats en Centrafrique

## Paris veut faire «toute la lumière»

**L'**a France a promis jeudi de faire «toute la lumière» sur les accusations de viols commis par ses soldats en Centrafrique, les Nations unies étant une nouvelle fois ébranlées par plus d'une centaine d'allégations de sévices visant aussi ses Casques bleus dans le pays. «Les cas d'abus et d'exploitation sexuels allégués sont particulièrement révoltants et odieux», a dénoncé l'ambassadeur français auprès des Nations unies, François Delattre, à propos d'accusations de violences sexuelles et même de bestialité révélées par l'ONU quelques heures plus tôt.

Il a promis de «faire toute la lumière» sur ces allégations visant des soldats de la force française Sangaris, qui faisait déjà l'objet d'une enquête de la justice française pour d'autres cas présumés de viols dans ce pays meurtri par des années de guerre.

L'ONU enquête de son côté sur les nouvelles accusations «révoltantes» de sévices commis par ces soldats français ainsi que des Casques bleus de l'ONU, son secrétaire général Ban Ki-moon se disant «profondément choqué».

Des responsables de l'ONU ont pu interroger 108 victimes présumées d'abus sexuels, en «grande majorité» des mineures, a indiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric.

«Nous sommes confrontés au fait que des soldats envoyés pour protéger les habitants ont au contraire plongé au coeur des ténèbres», a-t-il déploré.

L'ONU a reçu des informations indiquant que des soldats français de Sangaris auraient forcé en 2 014 des jeunes filles à avoir des rapports sexuels avec des animaux en échange d'une petite somme d'argent, a indiqué à l'AFP un de

ses responsables à New York. Selon l'ONG AIDS-Free World, trois jeunes filles ont affirmé à un officier des Nations unies qu'elles avaient été déshabillées et attachées par un militaire de Sangaris dans un camp puis forcées d'avoir des relations sexuelles avec un chien.

Ces faits «n'ont pas été confirmés», a souligné Stéphane Dujarric.

Outre la France, la centaine d'allégations concerne les contingents burundais et gabonais de la mission de l'ONU en Centrafrique (Minusca), présents dans la région de Kémo entre 2013 et 2015.

La France a envoyé sa force d'intervention Sangaris en Centrafrique en décembre 2013 pour stopper les massacres intracommunautaires. Ces soldats ne font pas partie des Casques bleus, mais le Conseil de sécurité les a chargés d'aider au rétablissement de la paix.

La France, qui a mobilisé jusqu'à 2 500 soldats au plus fort des violences, compte encore 900 hommes en Centrafrique. La Minusca compte quelque 12 600 militaires et policiers.

Le Haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Zeid Ra'ad Al Hussein, a déclaré prendre les dernières accusations, «dont certaines sont particulièrement odieuses, extrêmement au sérieux».

«Aucun effort ne doit être ménagé» dans l'enquête des Nations unies, a-t-il dit.

Concernant les abus attribués aux soldats français, «il est clair que si les faits étaient établis, des sanctions disciplinaires exemplaires seraient prononcées, en complément de la réponse pénale», a assuré l'ambassadeur François Delattre.

Mais derrière ces déclarations fortes apparaît

une organisation des Nations unies qui peine à agir face au problème endémique des abus perpétrés par ses Casques bleus. Un phénomène particulièrement aigu en Centrafrique.

Pis, le nombre d'abus sexuels qui auraient été commis par des Casques bleus a connu «une nette augmentation» en 2015 par rapport à l'année précédente, avec 69 cas, selon l'ONU. Devant l'avalanche de cas, Ban Ki-moon avait renvoyé le chef de la Minusca en août mais de nouvelles accusations sont apparues depuis.

Le système de sanctions des troupes de l'ONU explique en partie cette lenteur à agir: seuls les pays d'origine des soldats accusés peuvent sanctionner pénalement les coupables et ils le font à reculons.

Avant même les dernières accusations, le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU Hervé Ladsous proposait donc, dans un entretien à l'AFP, d'«obliger les Etats contributeurs à agir».

Il s'agirait notamment de prélever l'ADN des soldats au moment de leur recrutement afin de mieux pouvoir enquêter si besoin ensuite, ainsi que d'accepter «d'organiser des cours martiales in situ, dans le pays» où ils servent.

S'attaquant pour la première fois à ce fléau, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté avec difficulté le 11 mars une résolution qui prévoit de rapatrier des contingents entiers de Casques bleus en cas de soupçon de viols ou d'abus. Et pour la première fois, Stéphane Dujarric a annoncé jeudi que l'ONU mènerait conjointement avec le Burundi et le Gabon l'enquête portant sur les dernières accusations de sévices.

AFP

Brésil

# Dilma Rousseff tient le cap et défend l'État de droit

**Ce qui est insupportable avec les procès médiatiques, sur fond de manipulation des foules, c'est bien sûr l'approximation de l'argumentaire, avec des tonnes de mots juste pour accabler, mais c'est autant l'incapacité à permettre au point de vue opposé de s'exprimer.**

Par Maître Gilles Devers

**D**es milliers d'articles, des pages et des pages, pour nous expliquer que Dilma et Lula sont en perdition... mais pas une ligne pour leur laisser la parole. J'avais donc fait le constat que le Parti des Travailleurs avait été trop honnête en refusant de se donner les moyens de contrôler des organes de presse mainstream.

Nous avons enfin un début de réplique, avec une interview donnée par Dilma à plusieurs organes de presse, dont Le Monde (occidental). J'imagine que l'entretien a été très conséquent, avec un recalibrage sérieux pour la publication... c'est la loi du genre... mais c'est dommage. Je m'amuse aussi à lire le titre du Monde : « La défense de Dilma Rousseff »... Pour ce journal englué dans le néo-colonialisme, Dilma est définitivement en position d'accusée. Impossible d'admettre qu'elle soit la présidente du Brésil, réélue il y a à peine un an, et qui résiste avec les moyens de l'État de droit à une flambée réactionnaire.

Malgré ces réserves, ces déclarations de Dilma font beaucoup de bien. Elles illustrent ce que veut dire assumer la responsabilité du pouvoir d'État.

**Entretien donné à six journaux :**

**Dilma Rousseff :** « Pour m'ôter le pouvoir, il faudra des preuves »

■ **Évoquant la procédure d'impeachment dont vous faites l'objet vous parlez d'un « coup d'État ». Est-ce approprié ?**

En Amérique latine, nous avons vécu des coups d'État militaires. Nous vivons aujourd'hui dans un système démocratique, et les coups d'État ont changé de nature. Un coup d'État aujourd'hui correspond à la violation de la Constitution, qui garantit les droits individuels, institutionnels, l'indépendance des pouvoirs et le respect des droits de l'homme. La loi est claire : pour qu'il y ait impeachment, il faut qu'il y ait un crime de responsabilité. La motivation de la procédure en cours est fragile : on me reproche le pédalage fiscal (recours passager à l'emprunt pour financer des dépenses sociales, permettant ainsi un décalage de trésorerie). Un procédé que, jusqu'à mon premier mandat, tous les présidents ont utilisé.

Une procédure de destitution sans base légale constitue un coup d'État institutionnel. C'est dangereux. La population brésilienne manifeste. Je suis favorable aux manifestations. Je suis d'une génération où, quand on ouvrait la bouche, on allait en prison. Il faut écouter la rue, mais la clameur de la rue ne peut être utilisée pour contraindre des députés, des ministres. Ce ne sont pas des méthodes démocratiques. Ce sont des méthodes fascistes.

■ **Si la procédure de destitution venait à aboutir, quelle serait votre réaction ?**

Dans une démocratie, on se doit de



réagir démocratiquement. Nous aurons donc recours à tous les instruments légaux en notre pouvoir pour mettre en évidence ce coup d'État. Si on ne répond pas à ces violations constitutionnelles, la vie politique en gardera des cicatrices profondes. Nous devons réagir, répondre à l'ordre intimé par les manifestants : « Nao vai ter golpe » (Il n'y aura pas de coup d'État). Notre démocratie est née de luttes, de morts, de tortures, de tentatives, d'erreurs, de succès... Nous ne devons pas l'affaiblir.

La nomination de l'ex-président Lula comme ministre de la « Casa Civil », sorte de premier ministre ou chef de cabinet, a été vu comme une manœuvre pour lui éviter la prison...

Tout est fait pour fragiliser mon gouvernement. La venue de Lula me renforcerait. Lula n'est pas seulement un habile négociateur, il connaît très bien les problèmes du Brésil. Il est sans l'ombre d'un doute le meilleur leader depuis Getulio Vargas. Nous avons travaillé ensemble, bâti une série de programmes sociaux comme « Minha Casa Minha Vida » (Ma maison, ma vie pour l'accès à la propriété). Supposer que l'ex-président viendrait au gouvernement pour se protéger ne peut naître que dans l'esprit de quelqu'un qui cherche des problèmes.

Quelle protection étrange ! Un ministre n'échappe pas aux poursuites. Il dépend de la Cour suprême, que personne ne peut contester. La question n'est pas d'être jugé ou pas, mais par qui. Supposer que la Cour suprême est plus légère révèle une méconnaissance du droit pénal brésilien. L'affaire du « Mensalao » (scandale d'achat de voix au Congrès en 2005) a été jugée par la Cour suprême. Quoi qu'il advienne, Lula viendra m'épauler, et si ce n'est en tant que ministre, ce sera en tant que conseiller.

■ **Pourquoi ne pas s'en tenir à ce rôle ?**

Lula n'a jamais cessé d'être mon conseiller. Je l'ai convié au gouvernement depuis le début de mon second mandat. Voyant la crise s'installer, il a fini par l'accepter.

■ **Que répondre à ceux qui vous suggèrent de démissionner ?**

Pourquoi démissionner ? Car je suis une femme fragile, pour éviter de m'obliger à partir pour de faux motifs ? On dit « elle doit être épuisée ». Ce n'est pas le cas. J'ai été emprisonnée trois ans sous la dictature militaire. La lutte pour la démocratie de mon pays me donne la force. Je ne suis pas déprimée. Je dors bien. Pour m'ôter le pouvoir, il faudra des preuves.

■ **Convoquer Lula comme premier ministre, n'est-ce pas une forme de renoncement ?**

Lula est mon partenaire. J'ai aidé Lula lorsqu'il était confronté à l'adversité. En 2005, j'ai été son ministre de la Casa Civil en pleine crise du « Mensalao ». J'ai la certitude qu'elle m'aidera aussi. En aucun cas il ne s'agit d'une démission, c'est l'union des forces.

■ **Les scandales de corruption ont conduit à une défiance généralisée des politiques. Comment restaurer la confiance ?**

Quand on commence à remettre en question les dirigeants politiques, surgit la quête d'un « sauveur de la patrie » mais qui peut mener à la tentation autoritaire. Le système brésilien tel qu'il est mènera régulièrement à des crises. Un gouvernement a besoin de trois partis, cinq au maximum. Au Brésil, il en faut une douzaine. Il faut conclure un pacte pour dessiner l'issue démocratique de cette crise. Nous pouvons modifier les choses, mêler le présidentielisme au parlementarisme, approfondir le présidentielisme... Mais ceci ne peut être fait sans un accord. Il faut un dialogue. Prendre son temps. Les conquêtes se font à cheval, gouverner se fait à pied.

■ **Que dire de l'économie ?**

Nous avons dû mener une cure d'austérité, non pas pour cesser les programmes sociaux, mais pour les maintenir. Pour cela, il nous fallait des recettes supplémentaires. Mais il y a eu cette attitude démagogique consistant à bloquer les lois visant à les obtenir. Il faut en finir avec ça. Nous avons les moyens de sortir de la crise cette année. Le mode de pensée de l'opposition qui consiste à dire « le pire pour le gouverne-

ment sera le mieux pour nous » est pervers.

■ **Craignez-vous une explosion sociale ?**

Le Brésil n'est pas un pays en insurrection. Mais je déplore la montée de l'intolérance politique, la confrontation entre les deux camps. Des amis, des familles se battent, ce n'est pas une bonne base pour la démocratie. À la veille des manifestations du 13 mars deux (réclamant l'impeachment), j'ai parlé à la télévision pour rappeler le droit de manifester, pas d'être violent. Mais je crois en l'esprit pacifique du peuple brésilien.

■ **Des soupçons planent sur vos campagnes électorales. Avez-vous bénéficié de financements illégaux ?**

Non. Toutes mes campagnes ont été approuvées par la Cour des Comptes. Toutes. Mais j'aimerais savoir où sont les financements illégaux. Joao Santana (publicitaire de sa campagne, soupçonné dans le cadre de l'enquête Lava Jato) et sa femme n'ont rien à confesser à ce sujet.

■ **En tant que ministre de l'énergie vous étiez au conseil d'administration de Petrobras. Comment pouvez-vous ignorer le scandale ?**

Il y a une différence entre directeur exécutif et conseil d'administration. Le conseil reçoit ces informations du directeur exécutif. Je n'étais pas seule membre du conseil d'administration. Nous étions un groupe. Aucun de nous n'a jamais rien su de ce scandale.

**Manifestation contre la procédure de destitution de Rousseff**

La gauche brésilienne a sorti jeudi ses drapeaux rouges pour manifester contre la procédure de destitution en cours contre la présidente Dilma Rousseff, en grand danger après le passage à l'opposition du pilier centriste de sa coalition.

Des foules de sympathisants du Parti des travailleurs (PT) au pouvoir ont manifesté « en défense de la démocratie » sous le slogan « Il n'y aura pas de coup d'État! ».

Symboliquement convoquées à la date du 52<sup>e</sup> anniversaire du coup d'État militaire



# La Corée du Nord tire un nouveau missile et brouille les GPS du Sud, selon Séoul

**Pyongyang a tiré vendredi un nouveau missile de courte portée qui s'est abîmé en mer, a annoncé le gouvernement sud-coréen, qui accuse en outre son voisin de brouiller depuis jeudi les systèmes de géolocalisation GPS.**

**L**es tensions ont considérablement augmenté sur la péninsule depuis le quatrième essai nucléaire nord-coréen le 6 janvier. Le climat s'est encore détérioré récemment avec le lancement des manoeuvres militaires conjointes en Corée du Sud entre Séoul et Washington.

Pyongyang, qui les considère comme une menace pour son territoire, y a répondu par des menaces de frappes nucléaires et de nombreux tirs de missiles en mer. Le ministère sud-coréen de la Défense a indiqué que le missile sol-air avait été tiré vendredi vers 12H45 (03H45 GMT) de la ville de Sondok, dans l'est de la Corée du Nord. Il n'a pas été en mesure de donner plus de précisions sur la trajectoire du projectile. L'agence sud-coréenne Yonhap rapporte de son côté que le missile a parcouru 100 kilomètres avant de s'abîmer en mer du Japon, également appelée mer Orientale.

Ce tir est intervenu au milieu d'un sommet de deux jours à Washington sur le nucléaire, au cours duquel le président américain Barack Obama a promis «l'unité» avec Tokyo et Séoul afin de «dissuader et (se) défendre contre les provocations nord-coréennes». Les médias d'Etat nord-coréens ont qualifié ce sommet d'effort «absurde» pour empêcher Pyongyang d'avoir «un accès légitime aux armes nucléaires». Les sanctions de l'ONU contre Pyongyang lui interdisent tout programme de missiles balistiques. Pour autant, ses essais de projectiles de courte portée sont rarement suivis de mesures de rétorsion.

Le mois dernier, outre des engins de courte portée, la Corée du Nord a tiré deux missiles balistiques de moyenne portée, une provocation considérée comme beaucoup plus grave puisque ces projectiles peuvent atteindre le Japon.

Séoul a par ailleurs accusé Pyongyang de brouiller volontairement depuis jeudi les



systèmes de géolocalisation GPS du Sud au moyen d'ondes radio émises depuis plusieurs points du territoire nord-coréen.

«Le brouillage GPS est un acte de provocation. Nous exhortons le Nord à cesser ces actes de provocation et à se comporter d'une façon qui aide à améliorer les relations intercoréennes», a déclaré aux journalistes le porte-parole du ministère de l'Unification, Jeong Joon-hee.

Le ministère des Sciences a précisé que 58 avions avaient été affectés par ces brouillages, sans qu'ils n'occasionnent toutefois de conséquences graves pour leur navigation. La garde-côtes sud-coréenne a de son côté précisé que sur les 332 bateaux

de pêcheurs qui avaient pris la mer vendredi matin, 71 avaient été contraints de rentrer au port, faute de pouvoir utiliser leur GPS.

En 2010, Séoul avait affirmé que la Corée du Nord disposait d'équipements importés de Russie permettant de perturber le système de réception GPS sud-coréen. En 2012, au moment où les tensions étaient également élevées sur la péninsule, Séoul avait accusé la Corée du Nord d'avoir deux semaines durant émis des signaux de brouillage GPS, ce qui avait contraint des centaines d'avions et navires sud-coréens à utiliser leurs équipements de navigation secondaires pour ne pas compromettre leur sûreté. Pyongyang avait rejeté ces accusations. **AFP**

## Le Tribunal suprême dessaisit le juge chargé de l'enquête sur Lula

■ ■ Le Tribunal suprême fédéral (STF) brésilien a dessaisi jeudi provisoirement le juge Sergio Moro du volet de son enquête sur le scandale de corruption Petrobras visant l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva. Les juges du STF ont pris cette décision lors d'un vote à la majorité de leurs membres.

Ils décideront ultérieurement, après examen du dossier, si une partie de l'enquête ne doit pas leur revenir définitivement, dans la mesure où certaines écoutes téléphoniques de Lula font apparaître des personnalités protégées par un statut spécial, en particulier la présidente de gauche Dilma Rousseff.

L'ex-président Lula est soupçonné de «corruption» et de «blanchiment d'argent» par le juge Moro dans le cadre de son enquête sur les détournements de fonds au sein du groupe étatique pétrolier Petrobras. Le 16 mars, la nomination de Lula au gouvernement, comme chef de cabinet (quasi Premier ministre) de Mme Rousseff, avait suscité une vive controverse dans la mesure où son statut de ministre lui faisait échapper à la menace d'un placement en détention par le juge Moro.

Le juge Moro avait, le jour même, rendu publique une conversation renforçant ces soupçons : la présidente Rousseff y informait Lula qu'elle lui faisait parvenir rapidement son décret de nomination «en cas de nécessité». Les ministres et parlementaires brésiliens jouissent en effet d'une immunité particulière et ne peuvent répondre pénalement de leurs actes que devant le STF.

La nomination de Lula a depuis été paralysée provisoirement par un magistrat du STF qui a jugé qu'elle pouvait constituer une manoeuvre illégitime visant à le soustraire à la justice commune. La haute juridiction doit trancher ce litige la semaine prochaine lors d'une nouvelle séance plénière. La présidente Dilma Rousseff, visée par une procédure parlementaire de destitution, s'était vivement insurgée contre la divulgation de sa conversation avec Lula, dénonçant une atteinte intolérable à ses prérogatives constitutionnelles.

Le juge Moro a présenté mardi une demande d'excuses au STF pour avoir divulgué cette écoute. Il a regretté «la controverse» et «les polémiques et malentendus inutiles» provoqués par sa décision. **AFP**

de 1964 au Brésil, dans une trentaine de villes du géant d'Amérique latine, ces manifestations ont rassemblé 149.000 personnes selon la police et 728.000 selon les organisateurs, d'après des estimations encore incomplètes compilées par le site d'informations G1.

La gauche brésilienne espère que sa mobilisation contribuera à influencer les députés qui hésitent encore à voter pour ou contre la destitution de la dirigeante de gauche, lors d'un vote crucial attendu mi-avril.

L'ex-président Luiz Inacio Lula da Silva (2003-2010), prédécesseur et mentor politique de Mme Rousseff, n'est finalement pas apparu comme annoncé à la manifestation dans la capitale Brasília, qui a rassemblé environ 50.000 personnes devant le Congrès des députés.

### Lula gagne une manche

Mais l'ex-président, soupçonné de corruption dans le cadre du scandale Petrobras, a remporté une victoire dans son bras de fer avec le juge Sergio Moro.

Le Tribunal suprême fédéral (STF) a en effet retiré au moins provisoirement des

mains de ce juge anticorruption le volet de son dossier concernant Lula, car il contient des écoutes téléphoniques où apparaissent la présidente Rousseff et des ministres protégés de la justice ordinaire par leur immunité.

Dans la rue, au parlement, au palais présidentiel: le camp de la présidente se démène sur tous les fronts pour faire échouer ce qu'il qualifie de tentative de «coup d'Etat institutionnel».

La menace pesant sur cette ex-guerrillera marxiste torturée sous la dictature militaire s'est dramatiquement accrue mardi quand le grand parti centriste PMDB a claqué avec fracas la porte de sa coalition chancelante.

Le PMDB fait le jeu de son dirigeant, le vice-président Michel Temer, qui succéderait à Mme Rousseff jusqu'aux élections de 2018 si la procédure allait à son terme.

L'opposition reproche à Mme Rousseff d'avoir fait supporter par des banques publiques des dépenses supplémentaires non-inscrites au budget, en 2014 et 2015.

Elle aurait ainsi sciemment maquillé les comptes publics pour dissimuler l'ampleur des déficits et favoriser sa réélection en 2014, se rendant coupable d'un «crime de responsabilité» prévu par la Constitution.

### Grand marchandage

«Tous les gouvernements antérieurs auraient alors dû être destitués, car tous, sans exception, ont eu recours à ces pratiques», a rétorqué dans la matinée Dilma Rousseff, qui s'était entourée d'artistes acquis à sa cause à la présidence.

Le ministre du Budget Nelson Barbosa s'est efforcé de convaincre la Commission spéciale d'impeachment que ces tours de passe-passe budgétaires n'avaient rien d'illécite.

Mais la partie se joue surtout dans les coulisses du Congrès des députés, où camp gouvernemental et camp pro-impeachment courtisent les élus hésitants disposés à se vendre au plus offrant.

Mi-avril, l'opposition devra obtenir les voix de 342 députés sur 513 - deux tiers - pour que la procédure se poursuive ensuite au Sénat, faute de quoi elle serait automatiquement enterrée.

«La stratégie est double: essayer de recomposer une base parlementaire alliée et empêcher le PMDB d'obtenir 342 votes», a commenté une source gouvernementale à l'AFP.

En clair, la gauche en difficulté drague les députés des partis divisés du «grand centre» mou de sa coalition.

Il leur fait miroiter des ministères, la

redistribution de quelque 600 postes contrôlés jusqu'alors par le PMDB dans la machine gouvernementale. Mais aussi la libération de budgets fédéraux pour financer des projets dans leurs circonscriptions où se disputeront les élections municipales en octobre.

Le camp de l'impeachment courtise les mêmes élus en leur promettant à son tour des postes dans un futur gouvernement de transition. Ce grand marchandage devrait durer jusqu'à la veille d'un vote qui s'annonce indécis jusqu'au bout.

Plusieurs juges du tribunal suprême ont défendu ces derniers jours la légalité du processus d'impeachment, estimant ne pas avoir à intervenir dans la décision souveraine des parlementaires tant que les règles constitutionnelles étaient strictement observées.

Mais un autre membre du STF, Marc Aurelio Mello, a estimé au contraire que le pouvoir judiciaire, «dernier rempart des citoyens», devrait avoir son mot à dire. Car «sans incrimination juridique soutenant le processus d'impeachment, ce processus ne rentre pas dans le cadre légal et ressemble à un coup d'Etat», a-t-il estimé. **G. D.**

## Attentats de Paris

# Salah Abdeslam remis à la France d'ici 10 jours

La justice belge a donné son feu vert à l'extradition vers la France de Salah Abdeslam, suspect-clé des attentats du 13 novembre, attendue par les autorités françaises pour faire la lumière sur le réseau jihadiste derrière les tueries de Paris et Bruxelles.

«**S**auf circonstance exceptionnelle», il sera transféré en France «dans un délai de dix jours», a assuré jeudi le Garde des Sceaux français, Jean-Jacques Urvoas.

«Il souhaite collaborer avec les autorités françaises», a assuré un de ses avocats, Cédric Moisse, alors que le seul survivant des commandos qui ont tué 130 personnes dans la capitale française s'était muré dans le silence dès le lendemain de son arrestation, le 18 mars à Bruxelles, après s'être initialement exprimé.

Le procureur fédéral est allé l'entendre en prison à Bruges (nord-ouest), où Salah Abdeslam «a donné son consentement» quant à l'exécution du mandat d'arrêt européen émis par la France, a dit Me Moisse. Dès lors, «le transfèrement est autorisé» et «les autorités belges et françaises décideront après concertation des modalités de cette remise», a expliqué jeudi le parquet fédéral belge. Français de Belgique âgé de 26 ans, Salah Abdeslam, petit caïd radicalisé qui a grandi dans la commune bruxelloise

de Molenbeek, semble au cœur du réseau du groupe jihadiste Etat islamique (EI) qui a semé la mort à Paris en novembre dernier puis Bruxelles où 32 personnes sont mortes le 22 mars.

Selon le procureur de Paris, François Molins, il a «eu un rôle central dans la constitution des commandos du 13 novembre» en participant «à l'arrivée d'un certain nombre de terroristes en Europe», et «dans la préparation logistique de ces attentats».

Et il a au moins convoyé ce soir-là les kamikazes du Stade de France, en banlieue parisienne. Lui-même, dans ses premières déclarations, a minimisé son rôle. Il a aussi raconté qu'il «voulait se faire exploser au Stade de France» avant de faire «machine arrière», selon M. Molins.

Les enquêteurs se demandent s'il n'était pas plutôt chargé de l'attentat dans le nord de Paris mentionné dans la revendication de l'EI mais qui n'a pas eu lieu.

Son arrestation après plus de quatre mois de cavale semble en outre, selon les enquêteurs, avoir précipité le triple attentat-suicide



à l'aéroport et dans le métro de Bruxelles. La police qui a trouvé des explosifs dans l'appartement bruxellois d'où sont partis les assaillants de l'aéroport se demande si Abdeslam était censé participer aux attaques, peut-être avec d'autres cibles.

Un ordinateur a aussi été abandonné dans une poubelle près de cette planque: son analyse, toujours en cours, fait apparaître que son propriétaire avait fait des recherches notamment au sujet des bureaux et de la résidence du Premier ministre belge

Charles Michel, et du parlement, sans que les enquêteurs puissent dire «à ce stade qu'il s'agissait de cibles, et qu'il y a une menace sur ces lieux», a-t-on assuré à l'AFP.

Un ou plusieurs suspects sont recherchés après les attentats bruxellois, notamment «l'homme au chapeau», le troisième poseur de bombe de l'aéroport qui est parti avant que les deux kamikazes se fassent exploser.

La réouverture de l'aéroport de Zaventem au trafic voyageurs continue d'être repoussée de jour en jour. Il est désormais «techni-

quement prêt» pour une reprise partielle, mais aucun vol commercial n'aura lieu avant samedi.

Des syndicats de police ont agité jeudi soir la menace d'une grève, réclamant que toutes les personnes arrivant dans le hall des départs temporaire soient contrôlées au préalable. M. Michel les a appelés à des négociations d'urgence avec la hiérarchie policière, alors qu'un Conseil national de sécurité devait trancher vendredi sur une réouverture partielle.

AFP

## Un retraité romain sauve près de 600 migrants par téléphone



■ L'homme de 66 ans a été réveillé mardi, vers 6 heures du matin, par plusieurs appels provenant du même numéro... Un coup de fil, passé au hasard, a permis à un retraité romain de venir en aide à plusieurs centaines de immigrants à la dérive en Méditerranée, a révélé jeudi le journal italien Corriere della Sera. Mardi, un homme de 66 ans a été réveillé, vers 6 heures du matin, par plusieurs appels provenant du même numéro. « Je ne pouvais saisir un seul mot, on m'appelait en anglais, en français, je n'avais pas idée de ce qu'ils voulaient ainsi à l'aube », a raconté l'homme au quotidien. Le retraité explique avoir raccroché à plusieurs reprises, pensant avoir affaire à un harceleur. Et après plusieurs appels, il décide de prévenir la police. Deux policiers arrivent alors à son domicile. Le téléphone se remet à sonner. Cette fois, les agents de police comprennent d'où provient l'appel. Ils « pouvaient entendre la mer, le vent, et le bruit d'un moteur de bateau », a expliqué le quotidien italien. Ils ont alors aussitôt alerté les gardes-côtes, qui ont tracé l'appel. En pleine mer, les gardes-côtes découvrent alors cinq embarcations surchargées à la dérive, en provenance de Libye. Près de 600 personnes se trouvaient à bord des cinq embarcations. L'une d'elle appelait d'un téléphone satellitaire avait composé des numéros au hasard avec le préfixe de Rome.

20 minutes

## Etats-Unis

## Un homme de 41 ans exécuté en Géorgie

Les autorités de l'Etat de Géorgie ont procédé jeudi à l'exécution d'un condamné à mort pour un meurtre commis en 1994. Joshua Bishop, qui a également reconnu son implication dans un autre meurtre, est mort après avoir reçu une injection létale à 21h27 (01h27 GMT) dans une prison située dans la ville de Jackson, a dit une porte-parole des autorités pénitentiaires. Cette exécution est la troisième en Géorgie cette année et la dixième

aux Etats-Unis, selon le Centre d'information sur la peine de mort.

Joshua Bishop a déclaré à la police avoir voulu prendre la voiture d'un homme qui dormait dans le mobile home d'un ami après une nuit de beuverie. n Leverett Morrison s'est réveillé et c'est alors que Joshua Bishop l'a battu avec une tringle en bois. «Je l'ai frappé trop fort, je le reconnais, et il n'a pas dit un mot», a-t-il dit aux policiers.

Joshua Bishop a ensuite abandonné le corps de sa victime avant d'incendier son véhicule en compagnie de son ami qui a évité la peine capitale en plaçant coupable.

Avant son exécution, Joshua Bishop a commandé un dernier repas composé d'un sandwich barbecue, d'un ragoût, d'une salade de chou, de limonade et de bonbons, ont indiqué les autorités pénitentiaires.

Reuters

## Inde

## Au moins 22 morts dans l'effondrement meurtrier d'un pont

Au moins vingt personnes sont mortes et une centaine d'autres ont été blessées dans l'effondrement d'un autopont à Calcutta, dans l'est de l'Inde. L'accident s'est produit à la mi-journée de ce jeudi, à une heure de grande affluence. «Le bilan risque de s'alourdir, car il y a beaucoup de blessés», prévient

Javed Ahmed Khan, le ministre de gestion des catastrophes du Bengale occidental. L'autopont, une route en construction au-dessus d'une autre, s'est effondré en écrasant les automobilistes et piétons qui se trouvaient en-dessous. Les nombreux passants ont immédiatement tenté d'intervenir en soulevant les gravats et les

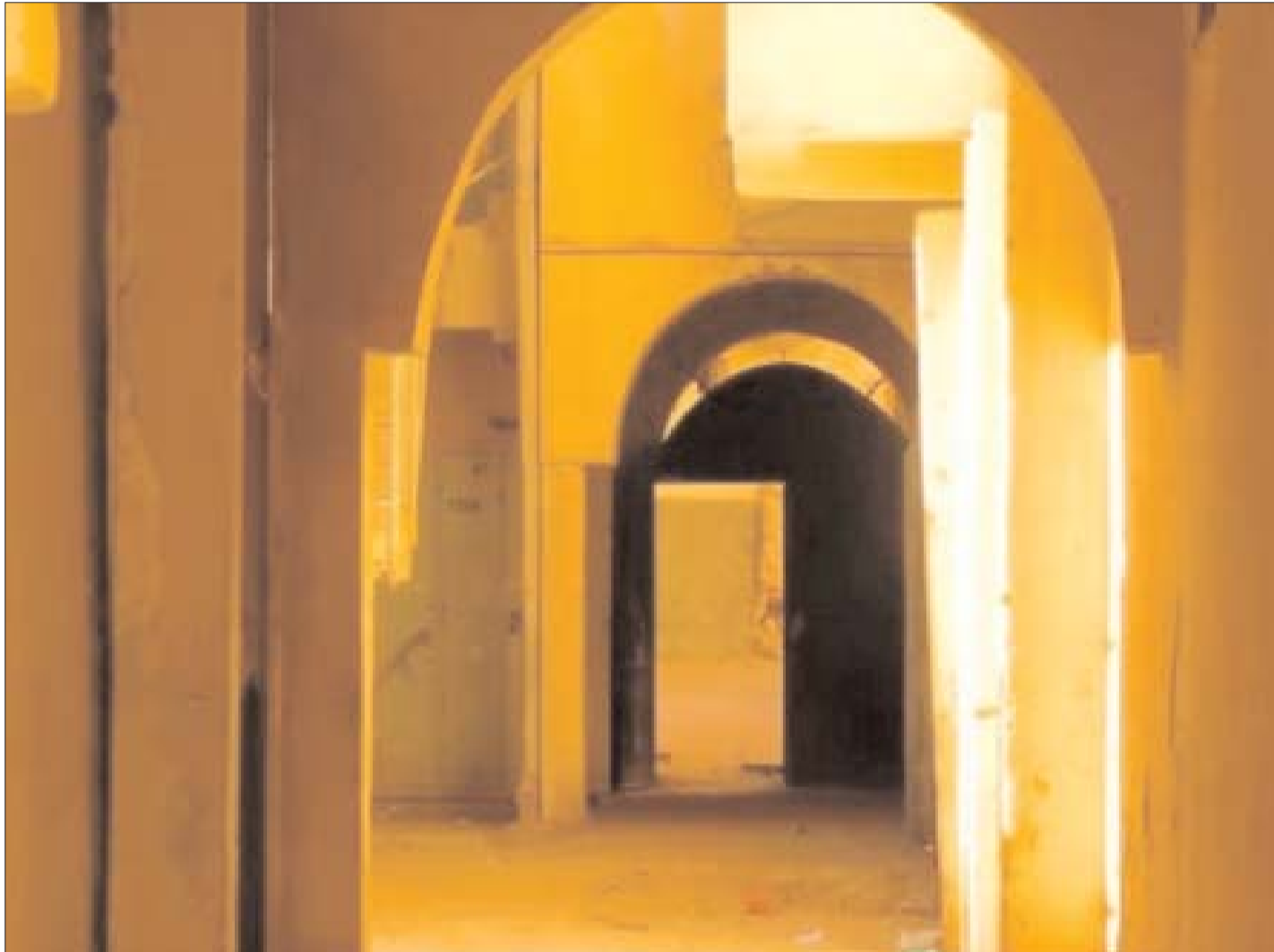
poutres à mains nues en attendant les secours. Cet autopont, en construction depuis 2009, est crucial pour la ville de Calcutta, engorgée et sujette aux interminables bouchons. L'Inde est régulièrement secouée par des scandales liés à l'irrespect des normes de construction.

M6 Info

Kasr d'Adjadja (Ouargla)

# Un maillon de la chaîne des vieux ksour saharien

Le vieux kasr d'Adjadja fait partie de la chaîne des ksour sahariens ayant jalonné l'ancienne histoire de la région de Oued-Mya témoignant encore d'une civilisation datant de plus de six siècles.



«Les ksour racontent», le vieux ksar d'Adjadja ouvre ses portes à la satisfaction de ses visiteurs, archéologues et anthropologues notamment, pour mettre au jour certains pans de l'antique civilisation ayant régné dans la région et les populations ayant peuplé ce site. Des randonnées ont, à l'occasion de cet événement, été organisées à travers d'autres sites archéologiques à l'instar du vieux ksar de Sidi Khouiled, édifié en 1680, et dont les vestiges y témoignent encore une ancienne vie, le vieux ksar du lac de Témacine, la zaouïa de Sidi Belkheir, région de Chott, en plus de sorties touristiques à travers les vastes palmeraies de la région. Cette manifestation prévoit également, dans le cadre de l'exploration et la promotion du patrimoine, des expositions sur les 21 communes que compte Ouargla, valorisant les us et coutumes de la région, les effets vestimentaires traditionnels, l'art culinaire traditionnel, les ustensiles traditionnels, les articles de literie et d'artisanat, en plus de l'organisation des ateliers culturels sur le patrimoine en direction des enfants, ainsi que des stands dédiés aux matériaux de construction locaux, des maquettes des sites archéologiques classés, dont ceux de Ouargla et Témacine.

La dernière halte retenue au titre de cette caravane sera observée au niveau du vieux ksar de Ouargla, classé secteur sauvegardé depuis 2011, dans l'optique de mettre en valeur sa dimension culturelle, en plus de la visite de l'antique ville de Sedrata, les vieux ksour de Rouissat, Ben Driss, Kehf Soltane (la grotte du Sultan), datant de la préhistoire, et la visite du musée saharien.

R. A.

Voyage organisé

## Une aventure clownsque séduit le public algérois

**Viaggio Organizzato (Voyage organisé), un spectacle clownsque hilarant présenté jeudi soir à Alger, a recueilli les faveurs du public algérois.**

Produit par Manicomics, une compagnie de théâtre italienne, et mis en scène par Mauro Mozzani et Rolando Tarquini, ce spectacle raconte l'aventure ubuesque de trois protagonistes qui, emportés par le désir de voyager, atterrissent sur une île déserte.

D'une durée d'une heure, le spectacle entremêle dérision et humour. Grâce à une prestation rehaussée par une gestuelle facétieuse et une mimique appropriée et appuyée par des danses acrobatiques, le public a pleinement adhéré au spectacle.

Doués, les comédiens ont réussi à emporter les spectateurs, petits et grands, dans un tourbillon de situations clownsques et désopilantes.

Dans un décor allègre et simple et sur un fond musical soutenu, les comédiens ont fait preuve de maîtrise dans l'interprétation en jouant avec décontraction et simplicité. Faisant jouer le public, les enfants en particulier, les comédiens ont été applaudis.

Organisé par l'Institut culturel italien d'Alger en collaboration avec l'Office national de la culture et de l'information (Onci), ce spectacle s'inscrit dans le cadre de la promotion de la culture italienne en Algérie.

R. C.

**S**ixième et avant-dernière halte de la caravane culturelle «Les ksour racontent» qui poursuit depuis une semaine son périple d'exploration des sites archéologiques disséminés à travers le territoire de la wilaya de Ouargla, ksar d'Adjadja, niché dans la commune de Aïn-El-Beïda, à quelques encablures du chef-lieu de la wilaya de Ouargla, est jusqu'à présent témoin d'une ancienne civilisation ayant apporté un plus à la riche et longue histoire de la région, et qui attend encore, depuis 2009 la proposition de sa classification en secteur sauvegardé, selon les services de la direction de la culture de la wilaya.

Constituant un joyau bien préservé au cœur de l'écrin composé de palmeraies verdoyantes, ce site archéologique, fondé depuis près de six siècles par le cheikh Si Atallah, venu du Maroc, dont la sépulture occupe une

place vénérée au milieu de kasr, offre des similitudes pareilles des autres vieux ksour de Ouargla et N'goussa.

Ce ksar a connu, pour sa part, le passage de tribus et aârch puise son nom, des explications, de sa position stratégique adossant une colline en face aux vagues de brise, pratiquement des vents de sable, appelés communément «ajaj», alors que d'autres versions avancent que la fontaine jaillissant près du ksar a été de fort débit comparé par la population locale de «ajaj» (tempête de sable).

Composé de bâtisses réalisées à base de pierre et de gypse, ce vieux ksar offre une issue à travers sa porte percée dans une longue muraille d'enceinte renforcée aux alentours de tranchée d'eau contre les invasions ennemies et pour protéger les composants de l'intérieur consistant en une mosquée de Sidi Salem, d'une école coranique

Sidi Ali Nafti se convergeant vers une placette servant de marché et de lieux d'organisation des fêtes.

Ce legs n'a pas, en dépit de sa grande valeur et importance historique, subi des actes de dégradation qui ont contribué à son altération, notamment les rudes conditions climatiques et les interventions de l'homme, pas bénéficié des opérations de restauration et de réhabilitation, même figurant parmi d'autres ksour proposés sur la liste additive de 2009 des biens et sites archéologiques au classement national.

### Adjadja, l'avant-dernière halte de la caravane des «Les ksour racontent»

Constituant l'avant-dernière halte retenue au titre du programme de la caravane cultu-

Figure phare de l'architecture contemporaine

## Décès de l'architecte irakienne Zaha Hadid

**L'**architecte irakienne Zaha Hadid, figure phare de l'architecture contemporaine, est décédée jeudi à l'âge de 65 ans dans un hôpital de Miami, aux Etats-Unis, d'une crise cardiaque, a annoncé jeudi son cabinet basé à Londres.

Avec ce décès, le monde de l'architecture perd une de ses stars mondiales, la première et unique femme à obtenir en 2004 le prix Pritzker, l'équivalent du Nobel chez les architectes, et également la première femme à remporter la prestigieuse médaille d'or royale pour l'architecture pour l'année 2016, après Jean Nouvel, Frank Gehry ou Oscar Niemeyer.

Elle a aussi été lauréate à deux

reprises du concours d'architecture Stirling, en 2010 pour le MAXXI puis en 2011 pour l'Evelyn Grace Academy (Londres).

Née à Baghdad en Irak en 1950, Zaha Hadid a d'abord choisi d'étudier les mathématiques, obtenant une licence de l'université américaine de Beyrouth, avant d'opter pour l'architecture.

Diplômée de l'Association d'architecture de Londres en 1977, elle décide de rester dans cette ville où elle crée son cabinet dès 1979 avant d'obtenir la nationalité britannique.

On lui doit notamment le tremplin de saut à ski d'Innsbruck en Autriche, l'opéra

de Canton en Chine, le MAXXI (Musée national des arts du XXI<sup>e</sup> siècle) à Rome, la piscine des Jeux olympiques de Londres en 2012 et le Musée Guggenheim de Taichung (Taïwan).

Le ministre britannique de la Culture, Ed Vaizey, s'est dit «stupéfait» par la nouvelle, louant dans un tweet «l'énorme contribution à l'architecture moderne» apportée par Zaha Hadid.

Le Premier ministre, Haïder al-Abadi, a quant à lui estimé, dans un communiqué rapporté par l'AFP, «que sa créativité avait bénéficié au monde entier (...) qui perd quelqu'un d'une grande énergie».

R. N.

## PAROLES DE FEMMES

«Le bonheur, c'est vraiment une discipline de tous les jours»

Nadine de Rothschild

## FEMMES

## ILS ONT DIT :

«Le bonheur est une joie secrète qui se vit comme en songe.»

Robert Lalonde

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

## L'ACTEUR APPELLE MÊME J-LO SA «CHOUCHOU»

## La surprenante amitié entre Jennifer Lopez et Leonardo Di Caprio

Dans son émission, *Carpool Karoke*, James Corden a découvert qu'entre Jennifer Lopez et Leonardo Di Caprio il existe une belle amitié. Ce dernier a même un surnom pour la chanteuse, qu'il appelle «Booboo».

James Corden est désormais connu pour dénicher les petits secrets de stars, rien qu'en les amenant faire un tour en voiture. Avec ses désormais célèbres *Carpool Karoke*, le présentateur de *The Late Late Show* sur CBS a lancé un concept qui roule, dans tous les sens du terme. Embarqué avec des célébrités pour une interview en voiture, il avait dernièrement réussi à avoir une explication de Sia quant à sa sempiternelle perruque, qui lui mange le visage. Cette semaine, c'est Jennifer Lopez qu'il conduit dans les rues de Los Angeles. Entre plusieurs révélations - on apprend J-Lo a été demandée cinq fois en mariage, par exemple - James Corden dévoile les contacts les plus célèbres dans son répertoire téléphonique: Demi Lovato, Chris Brown, Bradley Cooper, Dwayne Johnson. Mais à l'évocation de Cristiano Ronaldo, le présentateur ne contient plus son excitation. «Oh mon Dieu, s'exclame-t-il, attends il faut que je me gare». Il se saisit alors du portable de sa passagère. «C'est le plus beau téléphone que je n'ai jamais vu. C'est dingue», continue-t-il, avant de lire les noms sur l'écran, l'air ébahi. C'est là que James Corden tombe sur le nom de Leonardo Di Caprio. Sans même l'accord de Jennifer Lopez, il lui envoie un texto. «Salut bébé, j'ai l'impression que j'ai besoin de me changer les idées. T'as des suggestions ? Dis-moi.» Un message qu'il n'a pas hésité à signer : «J-Lo, tu sais, celle du quartier», référence à «Jenny from the block», un de ses plus grands tubes. Consternée, Jennifer Lopez voit James Corden envoyer ce message, sans pouvoir l'en empêcher. Mais pire encore, l'acteur tout fraîchement oscarisé n'a pas tardé à répondre. «Tu veux dire ce soir, «booboo» ? Tu veux aller en boîte ?», lui répond-il, très sérieusement. Une invitation que l'intéressée a dû décliner. «Non, ce soir je suis chez moi et je fais à manger à mes enfants.»



## BEAUTÉ

## L'eau de rose, super régénérante pour la peau

Riche en actifs anti-âge, elle dope la réparation des cellules endommagées pour entretenir la jeunesse cutanée. Par son action apaisante, elle soigne également en douceur les peaux sensibles. Cette fleur au parfum mythique est un ingrédient majeur des soins cosmétiques. Appréciée dès l'Antiquité pour son parfum et sa couleur, la rose est l'une des plantes les plus cultivées au monde. A travers les siècles, la fleur a évolué, et il en existe aujourd'hui plus de trois mille variétés dans le monde. La rose de Damas et la Centifolia sont très utilisées en cosmétique pour leurs principes actifs, mais aussi en parfumerie pour leurs fragrances délicates. L'hydrolat de pétales de rose est un secret de beauté ancestral. Mais ces bienfaits n'ont été démontrés que récemment, grâce à des tests réalisés sur peaux reconstituées. «Pour l'instant, la tige et la feuille sont peu exploités, mais il n'est pas impossible qu'à l'avenir on découvre des propriétés très intéressantes pour la peau», prédit Laurent Lefaucheur, docteur en biologie

## UN ALLIÉ ANTI-ÂGE

«Elle agit en stimulant la croissance des kératinocytes, ces cellules qui participent au renouvellement de l'épiderme, poursuit le spécialiste. C'est grâce à elles que notre peau préserve son capital jeunesse, en réparant les zones endommagées. Mais la rose a aussi une action sur l'hydratation. Elle limite la perte insensible en eau (transpiration, perspiration...) en assurant une meilleure étanchéité

de la couche cornée», précise Didier Thevenin, directeur de la formation chez Melvita. De plus, sa forte concentration en acides gras essentiels améliore la barrière hydrolipidique et joue aussi sur la bonne qualité des fibroblastes, ces gardiens de la fermeté logés dans le derme, ainsi que sur la fabrication du collagène. D'où un épiderme repulpé, un teint rafraîchi et un coup d'éclat immédiat. Et grâce à sa teneur en vitamine E, elle apporte en plus une protection contre les radicaux libres.

## UN BAIN DE DOUCEUR

## SANTÉ

## À MARIAGE HEUREUX, CŒUR EN BONNE SANTÉ

Le mariage, c'est la santé ! Une récente étude américaine vient de montrer qu'un mariage heureux pourrait nous protéger contre les maladies cardiovasculaires. «Ceux qui se marient sans amour vivent toujours dans la douleur», dit le proverbe. S'il n'a pas (encore) été prouvé qu'un mariage sans amour soit mauvais pour la santé, l'inverse est peut-être vrai. En effet, une récente étude de l'université de Pittsburgh (Etats-Unis) vient de montrer qu'un mariage heureux peut être un bon rempart contre les troubles cardiovasculaires... Le mariage serait-il, en fin de compte, bon pour le cœur ?

Ces travaux, publiés dans la revue scientifique *Psychosomatic Medicine*, se sont penchés sur l'état de santé de 281 adultes. Tous n'étaient mariés : certains étaient «juste» engagés dans une relation stable, de type mariage.

## DES ARTÈRES CAROTIDES PLUS ÉPAISSES

Les chercheurs ont notamment mesuré le diamètre des artères carotides des participants : ces gros vaisseaux sanguins (qui sont au

L'eau florale est un soin particulièrement doux et bien toléré, car en l'utilisant on bénéficie uniquement des principes actifs, sans aucune restriction d'usage, contrairement à l'huile essentielle par exemple. «En réalisant la distillation, on obtient très peu d'huile essentielle de la fleur, autour de 0,2%. Dans l'eau florale, il n'y a que l'eau et la plante. On limite donc les risques de réaction allergique», explique Laurent Lefaucheur. L'eau de rose apaise facilement les sensations d'inconfort des peaux sensibles. Elle en atténue les rougeurs.

## ATTENTION À LA COMPOSITION !

Comme l'appellation «eau florale» n'est pas contrôlée, «certaines marques peu scrupuleuses, souvent vendues sur les marchés, mélangent quelques gouttes d'huile essentielle de rose à de l'eau, et la vendent comme une eau florale», explique Didier Thévenin. Avec ce type de produit, ce n'est ni la même innocuité, ni les mêmes bénéfices qu'avec un hydrolat, obtenu par distillation à la vapeur. Pour s'assurer de la qualité du produit, vérifier que la liste des ingrédients ne mentionne pas : huile essentielle de rose (ou rosa flower oil).



## Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur

Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

Equipe nationale

# Gourcuff souhaite trouver un accord à l'amiable

Le divorce entre la FAF et l'actuel sélectionneur national, le Français, Christian Gourcuff, devrait être consommé dans les tous prochains jours, si l'on tient compte des dernières déclarations du coach breton, qui affirme qu'il songe à partir, même s'il ne veut pas utiliser le mot démission qui veut dire qu'il se devra de dédommager la FAF puisqu'il est lié par contrat avec la Fédération. «Oui, je veux par-



tir, ce n'est pas nouveau, je l'ai déjà dit au président de la Fédération (algérienne de football, FAF) au mois de novembre. Mais il a refusé que je parte», a déclaré l'ancien entraîneur du FC Lorient au journal Le Télégramme. Rentré mercredi soir en Bretagne (France), au lendemain du nul ramené d'Addis-Abeba face à l'Éthiopie (3-3) en match de la 4<sup>e</sup> journée des qualifications de la CAN-2017, le technicien français devrait se rendre ce dimanche à Alger pour une rencontre avec le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, en vue d'une «séparation à l'amiable», selon la même source.

«Je ne vais pas aller au conflit», annonce l'entraîneur national qui refuse d'envisager un règlement juridique. «Maintenant quel serait l'intérêt d'une Fédération de garder un sélectionneur qui souhaite s'en aller ?», s'interroge Gourcuff.

«Là, l'équipe est pratiquement qualifiée, c'est bientôt la trêve estivale, c'est le moment» de partir, estime le coach breton,

qui ne lie pas sa volonté de départ à d'éventuelles offres (il reconnaît «des approches») émanant de clubs de Ligue 1 française.

Selon une source proche du dossier, Gourcuff regrette surtout de ne pas avoir eu le soutien de la FAF quand il a été critiqué par la presse et le public au lendemain de la défaite en amical à Alger face à la Guinée en octobre dernier (2-1).

Il lui reste deux matchs à disputer, aux Seychelles en juin, puis à domicile contre le Lesotho en septembre, avant d'aborder, également à l'automne, les phases éliminatoires pour la Coupe du monde 2018. Pour son successeur, des noms sont avancés sans qu'il n'y ait quand même du concret. On parle avec insistance de l'ancien coach de Rennes, Courbis qui a déjà eu à travailler en Algérie avec l'USMA et a réalisé des résultats probants. Pour le patron de la FAF, le prochain sélectionneur devrait être un coach de renom et un gars avec une personnalité forte.

Imad M.

## Tournoi préolympique «Afrique-Océanie» de lutte 244 lutteurs de 22 pays au rendez-vous à Alger

■ Deux-cent-quarante-quatre (244) lutteurs (messieurs et dames) représentant 22 pays sont attendus à Alger pour prendre part au tournoi «Afrique-Océanie», qualificatif aux Jeux Olympiques-2106 (JO-2016), prévu du 1<sup>er</sup> au 3 avril à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

«Au total, 244 lutteurs représentant 22 pays dont l'Algérie ont confirmé leur participation au tournoi préolympique Afrique-Océanie, un rendez-vous très important pour la lutte algérienne en vue des JO de Rio de Janeiro 2016», a déclaré Rabah Chebah, président de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), lors d'une conférence de presse animée mercredi à Alger.

En présence du Directeur des équipes nationales (DEN), Idriss Haoues et Arezki Aït-Hocine, Directeur technique national (DTN), le président de l'instance fédérale a mis l'accent sur les efforts fournis par les pouvoirs publics pour la réussite de cet événement sportif de grande envergure.

Il a également salué, à cette occasion, les autorités sportives algériennes pour les actions entreprises en vue d'obtenir l'organisation de cette manifestation internationale.

«Le comité d'organisation travaille d'arrache-pied pour la réussite de cette compétition déterminante pour la qualification aux JO-2016. C'est un honneur pour l'Algérie d'être désignée par l'Union mondiale de lutte (UML), pour abriter cette compétition», a-t-il dit. De son côté, le Directeur technique national a évoqué les préparatifs des équipes nationales en vue de cette manifestation préolympique.

«Nos équipes nationales messieurs et dames ont bénéficié d'une préparation en Algérie et à l'étranger, ponctuée par des tournois internationaux en Bulgarie, Ukraine et Iran. Tous les moyens ont été mis à la disposition de la FALA pour une bonne préparation de nos athlètes», s'est-il félicité.

Abordant les objectifs assignés aux lutteurs algériens lors du tournoi «Afrique-Océanie», Arezki Aït-Hocine s'est montré «confiant quant à la possibilité des athlètes d'aller le plus loin possible dans cette compétition, tout en améliorant le nombre de qualifiés par rapport aux JO-2012.»

## Ligue 1 Mobilis (24e j)

# Le MOB pour sceller la deuxième place

■ Le MO Bejaia, poursuivant direct de l'USMA, sera en appel dans la capitale de l'Ouest du pays pour affronter l'ASM Oran qui occupe l'avant dernière place et tentera de revenir avec un résultat probant, pour le compte de 24<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis. Les Oranais, dos au mur, devront sortir le grand jeu pour prendre les trois points ce qui compliquera davantage la mission des gars de la Vallée de la Soummam.

A Bechar, la JS Saoura qui s'accroche bien à la troisième place affrontera le MC Oran dans l'optique d'aligner trois autres points supplémentaires, au moment où l'USM Blida et le CS Constantine s'affrontent au stade Brakni dans un match à six points. Les Blidéens qui restent déterminés à se sortir de la zone des turbulences savent qu'ils doivent sortir le grand jeu pour

l'emporter surtout que les Sanafirs qui avaient été contraints au partage des points à domicile lors de la précédente journée par la JSS souhaitent se reprendre et soigner leur image à nouveau. Le CR Belouizdad, qui ne perd pas espoir de jouer le podium, accueillera dans son fétiche stade du 20 août l'ES Sétif avec la ferme intention de renouer avec la victoire.

La victoire est donc impérative pour les Belouizdads s'ils veulent se relancer dans la course pour la deuxième place qualificative à la Ligue des champions africaine et oublier la défaite face au voisin usmiste (2-0) lors de la précédente journée. Les Sétifiens misent eux aussi sur une victoire pour s'éloigner de la zone dangereuse et se consacrer ensuite à la compétition africaine, seul objectif qui leur reste pour cette

saison.

De son côté, l'USM El Harrach qui occupe le ventre mou du classement avec 32 unités recevra la JS Kabylie qui s'est donnée de l'air après sa précieuse victoire lors du «Clasico» devant le MCA 2-1.

Des retrouvailles entre deux formations qui ont toujours gratifié le public d'un beau spectacle au stade d'El Mouhamadia qui fera certainement le plein à cette occasion.

I.M.

Le programme :

► Samedi 2 avril 2016 à 16h :

JSS-MCO (18)  
USMB-CSC  
ASMO-MOB  
USMH-JSK  
CRB-ESS

## EN Olympique

# Korichi pas inquiet après les deux contre-performances des Verts

■ Le Directeur technique national (DTN), Toufik Korichi, a estimé jeudi qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter après les deux récentes défaites de la sélection algérienne de football des U-23 à Séoul (2-0 et 3-0), dans le cadre de ses préparatifs pour les jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro. «Ce sont de simples matchs amicaux ayant permis à nos joueurs de découvrir un autre style de jeu auquel ils auront certainement affaire lors des Olympiades», a déclaré Korichi à l'APS.

Depuis qu'elle a débuté sa préparation pour les JO, l'équipe algérienne a disputé trois matchs amicaux soldés tous par des défaites. Outre ses faux pas contre la Corée du Sud,

elle s'était inclinée en février dernier face à la Palestine (1-0) à Alger.

Ces résultats ont suscité l'inquiétude dans les milieux footballistiques algériens qui nourrissent de grosses ambitions sur les protégés du technicien suisse, Pierre-André Schürmann, notamment après leur brillant parcours en coupe d'Afrique de la catégorie, déroulée fin 2015 au Sénégal, qu'ils ont terminée à la deuxième place.

«Il est clair que ce genre de rencontres amicales nous permet de tirer les enseignements nécessaires en vue des prochaines échéances. L'entraîneur national a, à présent, une idée meilleure sur chacun de ses joueurs

après avoir connu une nouvelle expérience en se frottant à l'école asiatique», a ajouté le DTN.

Les contre-performances des Verts enregistrées jusque-là en matchs amicaux ont relancé le débat autour de la nécessité ou non de faire appel aux binationaux exerçant à l'étranger.

«Certes, cette équipe a besoin de renforcer ses rangs pas des joueurs de moins de 23 ans évoluant à l'étranger, mais hélas, la décision prise par la Fédération internationale de football (Fifa) obligeant les équipes qualifiées aux JO d'avoir au préalable l'autorisation des clubs employeurs de ces joueurs pour les aligner

dans cet événement a complètement faussé nos calculs», a regretté Korichi.

C'est la première fois que la Fifa adopte une telle mesure, alors qu'auparavant les joueurs n'avaient pas besoin de l'autorisation de leurs clubs pour participer aux Olympiades.

Malgré cela, les responsables du football algérien gardent espoir de voir cette décision annulée, a poursuivi le DTN. Le président du Comité international olympique, Thomas Bach, s'était engagé, au cours de sa dernière visite à Alger, à intervenir auprès de la première structure footballistique mondiale en vue d'une éventuelle annulation de la nouvelle disposition.



## Sahara occidental Campagne internationale pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination

L'organisation internationale de soutien au Sahara Occidental basée au Royaume-Uni, le Western Sahara Action Forum (WSAF), a lancé une campagne internationale pour exiger l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, a indiqué jeudi un communiqué de l'organisation.

WSAF invite la communauté internationale à écrire, téléphoner et envoyer des messages par mail au Conseil de sécurité de l'ONU «dès que possible», pour exiger l'organisation du référendum sur l'autodétermination au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975. «Il est temps que la communauté internationale passe à l'action et montre qu'elle est unie en exprimant son refus à l'intimidation tactique du Maroc et en exigeant l'organisation immédiate du référendum prévu par le droit international», souligne l'organisation.

Le WSAF relève qu'au cours des dernières semaines, le Sahara occidental «est au centre d'intérêt de l'ONU et fait les gros titres des médias internationaux», après la visite du Secrétaire général de l'ONU aux camps de réfugiés sahraouis et aux territoires libérés, et sa promesse d'accroître les efforts de l'ONU pour résoudre le conflit après avoir constaté la situation «inacceptable» dans laquelle vit le peuple Sahraoui.

Il est rappelé que le Maroc «a insulté le Secrétaire général, orchestré des manifestations contre lui et exigé le retrait du personnel de la Minurso, en dépit du fait qu'il n'a pas le pouvoir sur le mandat d'une mission de l'ONU sur un territoire qu'il ne contrôle pas».

Le WSAF qualifie de «sérieux défi à la crédibilité et à la réputation du Conseil de sécurité de l'ONU» que le Maroc «ordonne aux membres de la Minurso de quitter le Sahara occidental».

L'Organisation demande à la communauté internationale d'exprimer sa «condamnation immédiate et ferme» à cette «intimidation tactique» du Maroc.

Par ses «intimidations» le Maroc montre non seulement «un mépris total» envers le Secrétaire général et le Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi son «mépris pour le droit international», par sa stratégie basée sur la «volonté délibérée de bloquer le processus de l'ONU du règlement du conflit au Sahara occidental occupé».

«Le Conseil de sécurité des Nations unies doit permettre à la Minurso d'entreprendre la mission pour laquelle il a été créé, et fixer une date pour organiser un référendum sur l'autodétermination en vertu du droit international», a conclu le WSAF.

Le WSAF en Grande-Bretagne est très actif, notamment sur les réseaux sociaux, et avait participé à la campagne de la surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, et à la revendication d'élargir le mandat de la Minurso au contrôle du respect des droits de l'homme. L'Organisation a toujours affirmé que l'ONU avait des responsabilités morales et juridiques envers le peuple sahraoui. 38 organisations de soutien au Sahara occidental, de tous les continents, activent au sein du WSAF.

Le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique occupée par le Maroc, soutenu par la France.

R. S.



Ain Temouchent

## Un garçon de cinq ans meurt dans un incendie



Un garçon de cinq ans est décédé et cinq autres personnes ont été blessées, dont trois grièvement, des suites d'un incendie qui s'est déclaré tôt le matin de jeudi au niveau d'habitations précaires du quartier populaire «Moulay Mustapha» de la ville de Aïn Témouchent, apprend-on de la Protection civile. Alertés à 4h 25 mn du matin, les éléments de la Protection civile se sont déplacés sur les lieux pour déplorer la mort d'un enfant, entièrement calciné, et secourir cinq blessés, trois femmes et un homme âgés entre 30 et 39 ans, ainsi

qu'une fillette de neuf ans, a indiqué le lieutenant Mohamed Moulkhaloua, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya.

Parmi les blessés, la fillette et deux femmes portent des brûlures au premier degré sur tout le corps, alors que les autres n'ont que des blessures superficielles.

Aux urgences de l'hôpital Ahmed Medeghri du chef-lieu de wilaya, les médecins ont décidé de transférer la fillette vers le CHU d'Oran, a-t-on ajouté.

Quatre femmes (31 et 42 ans), en état de choc, ont été également prises en charge

par le médecin de la Protection civile, indique-t-on, faisant savoir que l'incendie, dont l'origine est encore inconnue, s'est déclaré dans ce quartier précaire qui s'étend sur une superficie de 250 mètres carrés.

Douze gourbis ont été entièrement détruits par les flammes, alors que 17 autres et les habitations voisines ont été sauvés de l'incendie.

La Protection civile a mobilisé trois unités d'intervention totalisant 50 agents et cadres, qui ont réussi à maîtriser les flammes dans une heure, a signalé le lieutenant Moulkhaloua.

Bilal L.

Sud du Mali

## Arrestation d'un important chef terroriste

Le plus important chef terroriste présumé du sud du Mali a été arrêté près de la frontière mauritanienne et transféré dans la capitale malienne, Bamako, par les forces spéciales de l'armée malienne, selon des sources sécuritaires.

«Souleymane Keïta, le plus important chef terroriste malien du sud du pays, a été arrêté il y a quelques jours à la frontière mauritanienne, et transféré mercredi dernier à Bamako», a déclaré une source de sécurité malienne, citée par l'AFP.

Cette arrestation, vers la localité de Sokolo, a été notamment permise grâce à l'arrestation d'un de ses alliés il y a quelques mois dans le centre du Mali, selon une autre source de sécurité. «Il s'appropriait à regagner

Tombouctou, pour rejoindre probablement après son mentor Iyad Ag Ghaly (chef du groupe Ansar Dine, Ndlr), dans la région de Kidal» (nord-est), a ajouté la même source.

En mars 2015, les services de sécurité l'avaient accusé d'être le chef d'un camp d'entraînement militaire découvert dans la périphérie de Bamako, où des armes avaient été saisies par l'armée malienne.

Les autorités maliennes avaient accusé l'année dernière le groupe de Souleymane Keïta d'être l'auteur d'attaques dans les localités maliennes de Fakola et Misséni, non loin de la frontière ivoirienne, et d'implication dans des «actes terroristes» dans la capitale malienne.

H. Y.

## ACTU...

Batna

## Incendie dans l'entrepôt de N'agous-conserves

Un violent incendie s'est déclaré jeudi dernier en début de soirée à l'unité de statut privé de production spécialisée dans la transformation des fruits et la commercialisation des eaux fruitées N'agous-conserves, dans la commune de N'gaous, à 80 km à l'ouest de Batna, a appris l'APS auprès du chargé de la communication des services de la Protection civile, Zouhir Nekaâ. L'incendie s'est déclaré dans un entrepôt totalisant 21 000 m<sup>2</sup>, réservé pour le stockage de la matière première, a précisé la même source, soulignant que cet entrepôt était récemment inauguré. Cinq unités d'intervention des services de la Protection civile dont l'unité principale de Batna «sont mobilisées sur les lieux pour circonscrire les flammes et empêcher l'incendie de se propager à des unités voisines» a ajouté M. Nekaâ. L'unité de production spécialisée dans la transformation des fruits et la commercialisation des eaux fruitées dont les produits sont exportés dans plusieurs pays, emploie 950 travailleurs et s'est dernièrement engagée dans des travaux d'extension de son unité.

R. A.

Skikda

## Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés, mercredi dernier à Skikda, alors qu'un atelier de fabrication d'explosifs et une bombe artisanale ont été découverts et détruits à Bouira, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés à Skikda /5°RM, le 30 mars 2016. Tandis qu'à Bouira /1°RM, un atelier de fabrication d'explosifs et une bombe artisanale ont été découverts et détruits», précise la même source.

«A Biskra et Touggourt /4°RM, 2 380 unités de différentes boissons, 4,5 kg de kif traité et deux camions ont été saisis», ajoute-t-on.

«A Tamanrasset et In Amguel /6°RM, trois contrebandiers et 62 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été arrêtés, et un fusil de chasse, une quantité de munitions, un véhicule tout-terrain et 3 600 litres de carburant ont été saisis», conclut le MDN.

H. I.

## Commune de Belkhir à Guelma Deux noyés repêchés d'une mare d'eau

Deux personnes noyées ont été repêchées jeudi d'une mare d'eau d'irrigation dans la ferme Saïd Boumaza au village Lekbeb dans la commune de Belkhir (Guelma), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Agés de 16 et 17 ans, les deux victimes ont été repêchées par les plongeurs relevant de l'unité principale de la Protection civile. L'opération a duré 35 minutes, indique la même source.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital Hakim-Okbi de Guelma, précise la même source.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de cet accident tragique.

R. N.